

ALIMENTATION DURABLE
& ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Les liaisons fertiles



La Fondation Daniel et Nina Carasso œuvre pour une transformation de notre société, plus écologique, inclusive et épanouissante. Elle s'engage dans deux grands domaines que sont l'Alimentation Durable, pour un accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes ; et l'Art Citoyen, pour le développement de l'esprit critique et le renforcement du lien social. Elle accompagne des projets en France et en Espagne en mobilisant des moyens financiers, humains et en concevant des actions ciblées. Mue par l'objectif d'impact social, elle fonde son travail sur la recherche, les savoirs empiriques, l'expérimentation, l'évaluation et le partage des apprentissages.

Depuis sa création en 2010, la Fondation Daniel et Nina Carasso a accordé plus de 1 000 subventions pour un montant de plus de 84 millions d'euros (fin 2019).

INTRODUCTION

Comprendre les nouveaux modes d'action pour une Alimentation Durable

Interview Marie-Stéphane MARADEIX - Déléguée Générale de la Fondation Daniel & Nina Carasso

Mobiliser les innovations de l'ESS et l'entrepreneuriat social

Comment avons-nous procédé ?

Repères : de quoi parle-t-on ?

PARTIE 1 Quels croisements entre ESS & Alimentation Durable ?

1.1 Des inventions remarquables sur le terrain qui accélèrent le décloisonnement

- Au niveau national, les acteurs de l'ESS se saisissent des enjeux de l'Alimentation Durable
- L'hybridation des approches pratiquée par les acteurs de terrain

1.2 L'ESS : une approche et une vision pour consolider la transition agro-écologique et alimentaire

- L'ESS « boîte à outils » : trois fonctions repérées
- Les deux principales fonctions « politiques » de l'ESS

PARTIE 2 Perspectives d'évolution et besoin des acteurs de l'alimentation durable

2.1 Filières, complexité et alliances : les grandes tendances perçues

- Du circuit court à l'inter-filières
- La complexité grandissante des projets
- Les alliances avec les acteurs traditionnels de l'alimentation

2.2 Les besoins de compétences, de temps et de collaborations privées-publics

- Acquérir une grande diversité de compétences
- Investir simultanément temps long et temps court
- Renforcer les collaborations privées-publics

2.3 Que retenir à cette étape ?

PARTIE 3 Informations pratiques et ressources à destination des porteurs de projets

3.1 Les dispositifs d'accompagnement et financements de l'ESS : auprès de qui s'adresser ?

- Vision générale de l'existant
Trois portes d'entrées à privilégier : Hub'ESS, CRESS et DLA
- Au niveau national : le site internet HUB'ESS
 - Au niveau régional : les CRESS – Chambres Régionales de l'ESS
 - Au niveau départemental, les DLA – Dispositif Local d'Accompagnement

3.2 L'émergence de nouvelles formes de financement

Focus sur l'investissement à impact social
Trois modèles d'investissement social

3.3 Être éligible au mécénat : les points clés à connaître

Quels liens entre mécénat et intérêt général ?
Dès lors, comment savoir si un projet peut être financé ?

3.4 Pour aller plus loin : outils, sites, newsletters, analyses repérées

CONCLUSION

ANNEXES

- Caractéristiques de l'échantillon
- Liste des acteurs interviewés
- Liste des structures étudiées

INTRODUCTION

ALIMENTATION DURABLE & ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les liaisons fertiles



© ecocentre-oasis.be

Comprendre les nouveaux modes d'action pour une Alimentation Durable

Vigie par nature car sollicitée par les porteurs de multiples initiatives dans l'Alimentation Durable, et en capacité de détecter et soutenir les inventions sociales de demain, la Fondation Daniel & Nina Carasso a été interpellée par de récentes évolutions concernant les acteurs de l'Alimentation Durable qui la sollicitent :



- un accroissement significatif du nombre de coopératives, le statut SCIC notamment étant très largement évoqué / retenu pour des projets de plateformes de distributions locales, des épiceries sociales et solidaires, de supermarchés coopératifs, des laboratoires de transformations alimentaires partagés...,
- une tendance à la complexification des projets : l'imbrication de plusieurs statuts juridiques, le foisonnement d'activités marchandes et non marchandes,
- des alliances nouvelles et certaines forts abouties entre acteurs privés et publics, la plupart du temps à l'échelle de territoire, qui posent des questions spécifiques de gouvernance et pilotage de ces projets – comme par exemple des Systèmes Alimentaires Territoriaux ou des Pôles Territoriaux de Coopérations Economiques dédiés à l'alimentation...,
- des projets d'Alimentation Durable initiés par des acteurs se revendiquant historiquement de l'Économie Sociale et Solidaire engagés dans des changements d'échelle conséquents.

Ces différents constats ont amené la Fondation Daniel & Nina Carasso à commanditer une étude pour apporter des éléments de réponses aux questions suivantes :

- Pourquoi Alimentation Durable et Economie Sociale et Solidaire semble ainsi s'imbriquer ? Ces alliances sont-elles nouvelles ou simplement plus visibles ? À quels nouveaux besoins ce mouvement répond-t-il ?
- Que produisent ces alliances ? Peut-on repérer des outils et modèles susceptibles de faciliter le changement d'échelle dont les acteurs de l'alimentation durable pourraient bénéficier ?
- Comment développer les synergies entre ESS et Alimentation, faciliter les rapprochements et les échanges ? et jusqu'où la Fondation Daniel & Nina Carasso, compte-tenu de son périmètre, pourrait-elle contribuer à ces rapprochements ?



retour au
sommaire

Entretien avec Marie-Stéphane Maradeix

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION DANIEL ET NINA CARASSO

Mobiliser les innovations de l'ESS et l'entrepreneuriat social



Aurions-nous atteint les limites de la croissance évoquées dès 1972 au Club de Rome par Donella Meadows ? Les crises auxquelles nous sommes confrontées aujourd'hui sont multiples – écologiques, sanitaires, sociales, financières et interdépendantes. Les dérèglements climatiques, l'effondrement de la biodiversité, ou encore les inégalités croissantes sont des conséquences de l'emballement de modèles économiques mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. S'ils ont atteint leurs objectifs en terme de sécurité alimentaire, les systèmes alimentaires dont nous héritons sont fortement remis en cause par les crises actuelles – dans leur incapacité à préserver les ressources naturelles dont ils dépendent, à rémunérer dignement les producteurs, ou à permettre l'accès de tous partout à une Alimentation Durable. Ils constituent cependant un levier d'adaptation puissant pour nos sociétés.

Nous savons aujourd'hui qu'une autre économie est possible et nécessaire. La rentabilité économique ne peut plus être notre seul horizon. Il est urgent d'instituer une économie responsable comme règle commune, afin de répondre aux attentes citoyennes qui s'expriment très clairement depuis plusieurs années. Nous pouvons déjà identifier de nombreux exemples de ce à quoi pourrait ressembler l'économie du « monde d'après ». La transition vers cette

économie nouvelle est déjà en cours. Outre les quelques exemples présentés dans cette étude, de nombreux travaux ont été menés sur la comptabilité sociale et environnementale, l'économie circulaire, les monnaies locales et les biens communs. Notre manière de nous organiser pour produire et consommer – au fondement de nos sociétés – apparaît comme un champ prioritaire pour « refaire société » et créer des modèles ambitieux à la hauteur des enjeux fondés sur des valeurs fortes – écologie, démocratie, solidarité, résilience, coopération.

Les ressources dont disposent le monde associatif sont également mises à mal par la crise sanitaire récente. De nombreux acteurs, contraints de se réinventer, regardent avec attention les innovations issues de l'ESS et de l'entrepreneuriat social. C'est une tendance sensible et une opportunité pour inventer des modèles économiques ancrés dans l'intérêt général. Ebranlées par la Covid-19, nos économies semblent au pied du mur, leurs fragilités et limites mises à nu. Nous espérons par ce travail modeste contribuer à faciliter le changement d'échelle des solutions aujourd'hui connues, et à inscrire dans le champ économique les valeurs de la transition citoyenne pour laquelle nous agissons depuis 10 ans.

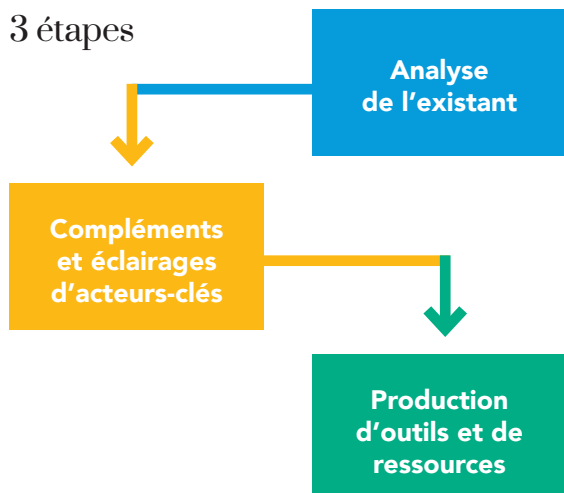
Excellente lecture,
Marie-Stéphane Maradeix



Comment avons-nous procédé ?

L'étude que vous avez entre les mains relaie la parole d'une vingtaine d'acteurs directement concernés qui ont été interviewés, elle apporte des éléments d'analyse sur les croisements à l'œuvre entre ESS et Alimentation Durable, et des besoins repérés pour accompagner le déploiement des initiatives. Elle se veut aussi opérationnelle en apportant des informations concrètes pour les porteurs de projets sollicitant notre Fondation.

3 étapes



Les matériaux utilisés :

- des analyses existantes croisant Alimentation Durable et ESS, finalement assez rares, comme le montrera la suite de cette étude,
- le repérage d'une quinzaine d'acteurs institutionnels et projets emblématiques identifiés par la Fondation couvrant les quatre grandes fonctions investies dans l'Alimentation Durable : production, transformation, distribution, commercialisation.

Alimentés par :

- plusieurs entretiens avec les chargés de programme de la Fondation Daniel & Nina Carasso et d'autres fondations : Fondation de France, Fondation Crédit Coopératif, Fondation Caritas,
- l'interview d'une vingtaine d'acteurs, porteurs de projets, têtes de réseaux et organismes locaux. [\(cf. liste en annexe\)](#)

Repères : de quoi parle-t-on ?



L'Alimentation Durable

Elle est une notion polysémique et en évolution. Elle désigne succinctement les systèmes alimentaires permettant de produire des régimes alimentaires durables. Cette approche systémique implique de considérer conjointement les interactions entre les différentes étapes du système (production, transformation, logistique, distribution, consommation, gestion des déchets...), les différents enjeux présents à chaque étape (environnementaux, sociaux, économiques, politiques), et les interactions entre les acteurs, les institutions et l'environnement qui constituent le système.

Partant des travaux de Louis Malassis, les systèmes alimentaires peuvent être définis comme *un réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisé dans un espace géographique donné (région, État, espace plurinational) et participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un ou plusieurs groupes de consommateurs loca-*

lement ou à l'extérieur de la zone considérée. (Rastoin, Ghersi, 2010).

Les régimes alimentaires durables ont été définis en 2012 par la FAO et Bioversity International¹ comme étant *des régimes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines.*

Divers travaux développent ces éléments de définition².

Pour la Fondation Daniel & Nina Carasso, parvenir à une Alimentation Durable implique des systèmes alimentaires multi-fonctionnels et territorialisés, agro-écologiques et régénérateurs, diversifiés et inclusifs, circulaires et sobres en énergie, démocratiques, transparents et solidaires.

Pour aller plus loin :

1 <http://www.fao.org/ag/humannutrition/biodiversity/fr/>

2 Voir par exemple :

<https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/systemes-alimentaires-durables/>

https://www.coalitioncontrelafaim.be/ccf/wp-content/uploads/2015/10/FicheThema_SysAlimDur_FR_final.pdf

<http://collectivitesviables.org/articles/systeme-alimentaire-durable.aspx>

<http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Alimentation-durable/Systeme-alimentaire-territorial-durable>

<https://www.optigede.ademe.fr/alimentation-durable>

<http://www.adequations.org/spip.php?rubrique184>

Repères : de quoi parle-t-on ?

L'Économie Sociale et Solidaire

Les racines historiques

3 grands mouvements se croisent :

■ **Économie sociale**, née à la fin du 19^e siècle

Objectif : satisfaction des membres (adhérents / sociétaires) et pas la rentabilisation d'un capital

Invention de nouveaux modes d'organisations (coopératives, mutuelles)

■ **Économie solidaire**, née dans les années 70 / 80

Objectif : développer des pratiques économiques pour renforcer le lien social, lutter contre les exclusions, l'équité entre les participants à l'échange.

Emergence de l'IAE, commerce équitable, finances solidaires...

■ **Entrepreneuriat social**, apparu en France dans les années 90



Objectif : développer des entreprises à finalité sociale, sociétale, environnementale à lucrativité limitée – approche plus anglo-saxonne.

La loi ESS du 31 juillet 2014

L'ESS est «un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine».

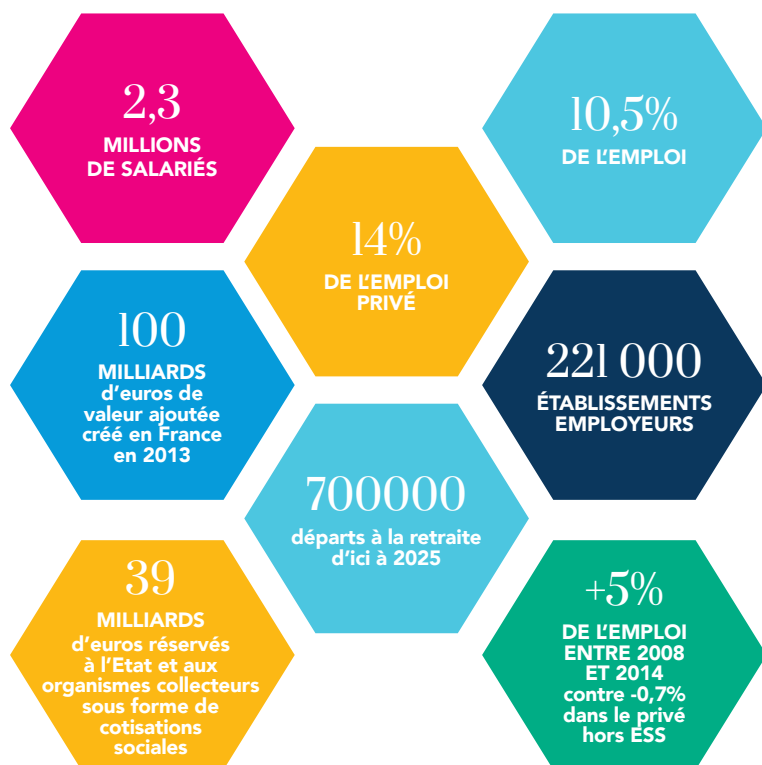
Les entreprises de l'ESS remplissent les conditions suivantes :

- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- une gouvernance démocratique,
- une gestion à lucrativité limitée (bénéfices, réserves, boni-liquidation).

Cette définition est dite «inclusive» : peu importe ses statuts, l'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire l'est par le respect de principes éthiques forts.

L'ESS est composée d'activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services sous la forme :

- de coopératives, mutuelles, unions, fondations ou associations,
- de sociétés commerciales qui, respectent des principes de gouvernance démocratique, une lucrativité limitée, la recherche d'une utilité sociale (statuts).



retour au
sommaire

Source : ATLAS commenté de l'Économie Sociale et Solidaire
Observatoire National ESS / CNCRESS - 2017

Pour aller plus loin :

<https://www.ess-france.org/>

<https://www.cncres.fr/>

http://www.socioeco.org/index_fr.html

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire>

Quels croisements entre ESS & Alimentation Durable ?

1.1 Des inventions remarquables sur le terrain qui accélèrent le décloisonnement

La thématique Alimentation Durable est relativement récente, ce qui explique que ce sujet n'est pas un domaine structuré, et qu'il n'est pas représenté par des têtes de réseaux officielles. Afin néanmoins de pouvoir dresser un état des lieux, le choix a été fait de sélectionner quelques structures nationales issues du monde de l'agriculture et des acteurs repérés par la Fondation Daniel & Nina Carasso, comme par exemple le CERDD – Centre Ressource du Développement Durable, ou la Fondation Charles Léopold Mayer - **cf annexe : liste des structures repérées et interviewées**

Au niveau national, les acteurs de l'ESS se saisissent des enjeux de l'Alimentation Durable

Le sujet de l'Alimentation Durable est clairement reconnu et investi par les acteurs représentatifs de l'ESS :

Le Labo ESS

Think tank créée en 2010 dont l'objet est de faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire à travers **ses travaux, ses publications et ses événements grand public**.

Lieu d'échanges, de réflexions et d'actions pour une économie respectueuse de l'homme et de l'environnement.

La thématique « agriculture et Alimentation Durable » investie depuis 2017 est identifiée comme un **levier territorial de la transition**.

En 2018, *Agriculture et alimentation* devient le thème du cycle annuel Prospectiv ESS : un séminaire d'experts, organisé au printemps 2018, une rencontre publique ouverte pour développer les problématiques qui ont émergées lors du premier temps de rencontre. Trois principaux sujets sont abordés : la restauration collective, l'accessibilité à une alimentation de qualité, et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Des modes de **coopérations** pour innover sont par ailleurs repérés : les PAT – Projets Alimentaires Territoriaux, la CIAP – Coopérative Installation Agriculture Paysanne, les filières territorialisées.

Et récemment, le Labo ESS s'est mobilisé sur le sujet de la précarité alimentaire.

VOIR LE LABO ESS PAGE 29

L'AVISE

Agence d'ingénierie pour développer l'Économie Sociale et Solidaire, elle anime depuis 2002 des programmes couvrant toutes les étapes de la vie d'une structure : de l'émergence à la maximisation de son impact social.

Un dossier Alimentation Durable est mis en ligne sur son site internet. Plusieurs enjeux sont repérés : produire en **respectant les écosystèmes naturels** et **santé** consommateurs, **insécurité alimentaire**, créer des **emplois** de qualité sur les territoires

Côté pratique, on y trouve des informations sur les politiques publiques (PAC- Politique Agricole Commune) , les dispositifs type SAT (Systèmes Alimentaires Territoriaux) et plus généralement l'écosystème agricole.

Le RTES - Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Il réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'ESS sur leur territoire : il comptait 130 collectivités adhérentes en 2018 de toute échelle (de régionale à communale).

En mai 2020, le RTES publiait un **kit Municipal ESS** pour les équipes municipales et intercommunales souhaitant soutenir l'économie sociale et solidaire, dont l'une des fiches concerne l'Alimentation Durable et accessible : restauration collective, structuration de filières, accès au foncier, initiatives favorisant l'accessibilité.

Avant la crise sanitaire, le RTES prévoyait par ailleurs d'organiser en septembre 2020 une journée dédiée au sujet.



Programme TRESSON (2018-2021) piloté par l'AVISE et le RTES

Ce programme vise à analyser et à renforcer l'impact de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur les territoires ruraux, avec l'appui du Réseau rural national et le soutien du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Cette approche territoriale et transversale par nature, ne pouvait que croiser les activités agricoles et les dynamiques alimentaires actuelles, et plusieurs ressources portant sur l'Alimentation Durable sont disponibles parmi les expériences inspirantes repérées.

À noter : une analyse réalisée dans le cadre d'un projet collectif commandé en 2020 à l'École urbaine de Sciences Po par l'Avise portant sur la place de **l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au sein des Projets alimentaires territoriaux**.

EN SAVOIR PLUS



retour au
sommaire

La réciproque semble moins vraie : du côté des acteurs du monde agricole conventionnel, le sujet ESS n'apparaît guère et ne semble pas particulièrement investi. En revanche, des croisements entre Économie Sociale et Solidaire & Alimentation Durable sont effectués et clairement affichés par les acteurs du Développement Durable et du monde agricole plus « alternatif » :

Le CERDD - Centre Ressource du Développement Durable

Ce GIP impulsé par Etat et la Région Hauts de France est un outil pour aider les collectivités territoriales dans leur démarche développement durable et accompagner les acteurs de la région vers de nouveaux modèles de société : veille et analyse, coproduction et diffusion de ressources, conseils et accompagnements collectifs, événements et animation de réseaux, observatoire.

Il est mobilisé sur le sujet Alimentation Durable depuis 2010, par les institutions (DRAAF, Région Nord Pas-de-Calais) d'abord par l'entrée sur les circuits courts, puis sur le projet de gouvernance alimentaire de la Région.

Le CERDD est alors missionné pour réunir des professionnels (territoires, professionnels agricoles et agro-alimentaires, chercheurs...) et définir les contours d'une Alimentation Durable. Ces rencontres ont donné lieu à la publication d'un guide en 2014 qui reste d'actualité. A leur demande, un Réseau de l'Alimentation Durable en Hauts-de-France (Ready) a été créé afin de poursuivre le décloisonnement de ces intervenants de la filière alimentaire.

Le CERDD publie des articles sur l'ESS, qui est présenté comme une ressource potentielle (au même titre que l'économie circulaire ou l'économie de la fonctionnalité...) pour construire le modèle économique d'un système alimentaire.

Le Réseau CIVAM

Réseau national issu de la fusion entre la FNCIVAM, l'AFIP et la RAD, et association à part entière qui conduit ses propres projets.

Quatre grandes fonctions :

1. la promotion des initiatives et des valeurs du réseau
2. la mutualisation et l'échange avec des partenaires
3. la structuration et l'animation du réseau
4. la coordination de thèmes jugés majeurs.

Le Réseau s'est positionné sur la thématique Alimentation Durable depuis plusieurs années, en travaillant sur la vente directe et les circuits courts, puis les Systèmes Alimentaires territoriaux, et actuellement l'accessibilité, en animant le projet national AcceCible pour l'accès à tous à une alimentation de qualité.

Pour l'instant, l'ESS n'est en revanche pas investi comme un sujet en soi, pour autant des croisements apparaissent, comme par exemple le rapprochement avec le Labo de l'ESS autour du sujet précarité alimentaire, ou la référence aux statuts type Scop et SCIC pour des projets agricoles collectifs et des installations atypiques multi-activités.

Le Réseau Rural Français

Copiloté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et Régions de France (RdF), il contribue aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement, et facilite le dialogue entre acteurs et valorise les bonnes pratiques locales. En soutien aux Réseaux ruraux régionaux, il est chargé de mutualiser les activités adaptées aux besoins des territoires, d'assurer l'articulation et la coordination des initiatives locales ainsi que la diffusion des réalisations. Enfin, il assure les relations avec le Réseau européen de développement rural (REDR) aux côtés des autres États membres.

Compte-tenu du décalage actuel entre les dynamiques de territoire rassemblant des acteurs locaux divers, peu soutenues, et les politiques publiques nationales et européennes très organisées mais principalement pour distribuer des financements, l'un des objectifs du RRF est d'organiser ce croisement et dialogue entre acteurs ESS, monde rural et monde agricole. Deux projets emblématiques peuvent être mis en avant :

- le programme Tressons (cf page précédente),
- l'appel à projets *mobilisation collective pour le développement rural*.



Les projets de Mobilisation Collective pour le Développement Rural

Approche transversale des enjeux territoriaux, construction de réseaux d'acteurs locaux résilients, prise en compte des besoins des populations au plus près du terrain... Misant sur la coopération, les projets de Mobilisation Collective pour le Développement Rural (MCDR) combinent de nombreux atouts pour favoriser le développement local et l'innovation dans la durée.

Les deux appels à projets 2015 et 2018 ont ainsi soutenu des expériences enrichissantes à découvrir, dont plusieurs portent sur l'ESS au service du développement des territoires, l'Alimentation Durable... et illustrent bien les croisements des approches ESS avec les thèmes agriculture et alimentation.

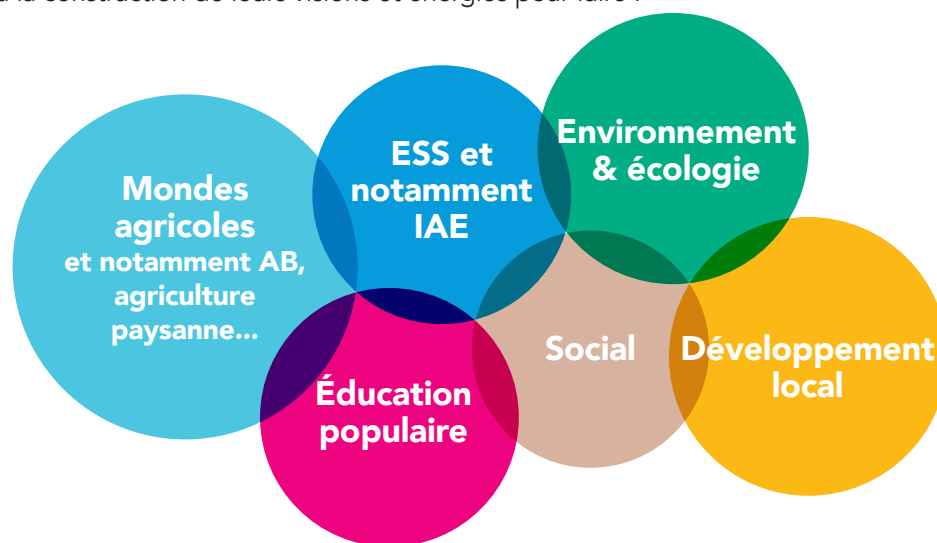
EN SAVOIR PLUS

retour au
sommaire



L'hybridation des approches pratiquée par les acteurs de terrain

Finalement, le croisement entre ESS et Alimentation Durable semble bien plus vécu et incarné au niveau du terrain : les porteurs de projets menant des initiatives Alimentation Durable interrogés évoquent en plus de l'ESS une diversité d'influences, mondes professionnels et autres racines ayant contribué à la construction de leurs visions et énergies pour faire :



et les acteurs présentés ci-dessous illustrant bien ces multiples croisements et hybridations à l'œuvre dans le grand chaudron Alimentation Durable :



BOU'SOL le réseau des boulangeries solidaires Pain et partage

Le Réseau se définit comme un centre d'ingénierie et développement du réseau des boulangeries « pains & partage » sous forme de franchise solidaire (conseil aux porteurs de projet, appui structuration filières locales, outils de gestion et communication...). L'objectif de cette SCIC est de créer un écosystème innovant et solidaire au sein de la filière blé bio / farine / pain organisée en circuit court.

Chaque boulangerie est développée sous forme d'atelier chantier d'insertion, utilise des farines biologiques et locales et des méthodes de panification artisanales

L'impulsion de la première boulangerie Pain et Partage a été donnée par deux fondateurs venant chacun du monde de l'ESS avec la volonté de sortir de « l'économie dite alternative, de la débrouille » pour impacter le monde agricole en créant de la proximité, de la connaissance et en réinjectant des valeurs de respect des acteurs et de coopération dans une filière alimentaire en crise.

L'approche développement local et la création de filière sur les **territoires** se sont vite imposées, la labellisation et le financement comme PTCE – Pôle Territorial de Coopération Economique – a permis de privilégier les dimensions bio et locales des approvisionnements.



Terre de Liens

La structure créée en 2003 repose aujourd'hui sur une triple articulation :

- **Un réseau associatif** mobilisé sur toute la France : il accueille et accompagne les paysans pour leur accès à la terre, informe et rassemble le public et les collectivités territoriales autour des enjeux fonciers et agricoles,
- **La Foncière**, entreprise d'investissement solidaire ouverte aux citoyens, permet à chacun de placer son épargne dans un projet à haute valeur sociale et écologique. Le capital accumulé sert à acheter des fermes pour y implanter des activités agri-rurales diversifiées. La Foncière loue ces fermes à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine,
- **La Fondation**, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des legs, donations de fermes et subventions d'investissement publiques dédiées à la sauvegarde du patrimoine foncier agricole.

La structure se définit comme à la convergence de plusieurs mouvements :

- l'éducation populaire : accès à la terre partagée, appui aux personnes pour leur installation et autonomisation,
- l'agroécologie paysanne : préservation environnementale de la terre appréhendée comme un bien commun,
- et l'économie solidaire : création d'entreprise solidaire, collective, favorisant le développement rural de leur territoire, soutenue par de la finance éthique.



retour au sommaire



Les fermes de Figeac

Coopérative agricole située dans le Nord du Lot sur un territoire de vie où l'élevage bovin domine. Les 650 éleveurs adhérents de la coopérative représentent 9% de la population active du territoire.

Ferme de Figeac propose un projet de coopération agricole et territoriale qui répond à plusieurs enjeux dont la préservation des écosystèmes, le maintien d'une agriculture vivante et le développement d'une alimentation de qualité.

L'ambition est de promouvoir un développement responsable basé sur la valorisation des ressources locales, la création de valeur et la recherche de coopérations nouvelles.

Ce projet, *in fine*, redonne du sens à l'esprit même de la coopération qui consiste à trouver ensemble des plus-values qu'on n'imaginait pas seul. Il s'inscrit « naturellement » dans le mouvement de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'évolution de coopérative agricole vers une coopérative de territoire s'est faite en 3 grandes étapes, et en croisant diverses influences dont notamment développement local & Économie Sociale et Solidaire :

- au début des années 2000, le territoire devient un espace de dialogue entre producteurs et consommateurs, favorisant le développement des circuits courts et de la consommation locale (création de la boucherie des éleveurs),
- en 2008, une démarche de prospective menée collectivement (administrateurs, salariés, adhérents, élus, représentants de la société civile) permet de définir une stratégie autour du territoire, appréhendé alors comme un lieu ressource, notamment propice aux développements d'énergies vertes (projets dans les énergies solaires et photovoltaïques, éolien, méthanisation, bois),
- enfin, à partir de 2010 : le territoire favorise un « faire ensemble », via une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriale, la création du Pôle Territoriale de Coopération Economique Figeacteurs. Sont développés des services communs : crèche inter-entreprises, conciergerie, légumerie, tiers-lieu...



La Terre en Partage

L'association propose, pour la première fois en France, à des demandeurs d'asile de se sentir utiles et d'acquérir des compétences par le biais d'une activité de maraîchage diversifiée et inspirée des principes de la permaculture. Un premier projet expérimental a été lancé dans une ferme située à 10 km de Limoges, offrant un bâtiment d'hébergement entouré de vastes dépendances agricoles et de 10 ha de terres incluant potagers, vergers, serres, pâtures... l'objectif étant d'apporter la preuve concrète que les demandeurs d'asile peuvent, si nous savons les accueillir, être une chance pour notre société, en contribuant à redonner vie à des fermes, développer les pratiques écologiques en maraîchage (variétés anciennes, traction animale, agroforesterie, préservation des abeilles...), approvisionner les habitants et les cantines en fruits et légumes locaux, contribuer aux échanges interculturels et à la vie sociale dans les zones rurales...

Le projet a été conçu dès le départ pour être essaimer, avec la volonté de prouver les intérêts d'un changement des approches : ses fondateurs ont souhaité combiner approche sociale et économique, et se sont rapidement définis acteurs de l'ESS, la recherche d'une dimension économique visant à souligner la réciprocité des échanges, et la capacité de chacun à contribuer. L'enjeu d'autonomie financière est aussi poursuivi, via le développement d'activités diversifiées à plus forte valeur ajoutée, la maîtrise des dépenses en favorisant la sobriété (peu de mécanisation, récupération, couplage entre bénévolat et salariat...)

L'ESS : une approche et une vision pour consolider la transition agro-écologique et alimentaire

Pourquoi aller du côté de l'ESS ? que recherchent les porteurs de projets de l'Alimentation Durable et que trouvent-ils en allant explorer ce secteur ? et inversement qu'apportent les acteurs de l'ESS quand ils se mobilisent dans des projets relevant de l'Alimentation Durable ?



L'ESS « boîte à outils » : trois grandes fonctions repérées

La dimension économique

La «quête» du modèle économique vise à asseoir la pérennité des initiatives menées, dans un univers de réduction tendancielle des subventions publiques.

Cette recherche peut par ailleurs être motivée par la volonté d'autonomie des femmes et hommes impliqués dans le projet (et cet aspect est particulièrement fort dans les projets d'insertion par l'activité économique), ainsi que le souhait de se réapproprier les différentes fonctions dans la chaîne alimentaire.

L'approche ESS, basée notamment sur la reconnaissance de différentes ressources, leur hybridation, la non ou lucrativité limitée, la mutualisation des coûts... offre ainsi la possibilité de penser « différents modèles économiques ».

Les porteurs de projets viennent par ailleurs s'inspirer des expérimentations menées dans le champ de l'ESS comme par exemple le support d'une monnaie locale pour élargir le cercle des bénéficiaires ou l'emboîtement de différents statuts juridiques pour allier hybridation de ressources, fiscalité, et articulation entre missions d'intérêt général et activités commerciales.

À noter qu'au-delà de l'ESS, les acteurs s'intéressent aux différentes approches permettant de concevoir une économie différente et durable comme par exemple l'économie circulaire, collaborative, de la fonctionnalité...

L'approche transversale

C'est un des points communs entre l'ESS par nature transversale et l'approche Alimentation Durable qui vise à ré-inventer une agriculture diversifiée et multi-usages.

Selon la Fondation Daniel & Nina Carasso, l'Alimentation Durable est démocratique, solidaire et agroécologique.

L'approche est nécessairement globale car les impacts écologiques, économiques, sociaux et nutritionnels de l'alimentation, de la production à la consommation, sont interdépendants.

L'ESS est ainsi en capacité d'insuffler des manières plus transversales, partenariales et collectives de travailler, comme par exemple les PTCE – Pôle Territoriaux de Coopération Economique.

La gouvernance

Le besoin d'instaurer des gouvernances collectives est prégnant dans les projets d'Alimentation Durable :

- il peut y avoir un enjeu de redonner du pouvoir aux consommateurs et / ou aux producteurs,
- le développement des circuits courts, le raccourcissement et la territorialisation des échanges, la création de filières, génèrent et s'appuient nécessairement sur des coopérations entre les différentes parties prenantes sur des territoires.

L'expérience et les statuts expérimentés par l'ESS (SCIC, SCOP, CAE – Coopérative d'Activité et d'Emploi... notamment) sont alors clairement recherchés : ils mettent en effet l'accent sur la coopération et la solidarité et non sur la concurrence entre les individus, ils visent une gouvernance inclusive des salariés et par extension aujourd'hui des parties prenantes, et orientée vers des prises de décision démocratiques, avec le fameux principe 1 humain = 1 voix.

Et plusieurs acteurs interviewés soulignent que malgré une tradition coopérative dans le monde agricole, les questions de coopérations inter-acteurs et mutualisation restent encore à défricher.



Un article publié sur le site de l'Avise intitulé « Des formes coopératives pour des filières durables » souligne deux évolutions :

- le développement des coopératives de consommation pour organiser les filières agricoles bio avec à la fin des années 80, le développement des Réseaux Biocoop et des Nouveaux Robinsons, et actuellement de nouvelles dynamiques avec les supermarchés coopératifs (11 recensés),
- la multiplication des SCIC pour répondre aux besoins du territoire : près de la moitié des 24 plateformes de distribution de produits bio vers la restauration collective adoptent le statut de Scic. Les coopératives apparaissent par ailleurs une forme juridique adaptée pour la reprise des outils de production ou de transformation, comme par exemple les abattoirs de proximité.

EN SAVOIR PLUS



Les deux principales fonctions «politiques» de l'ESS

Penser / faire autrement

Les différentes racines historiques de l'ESS ont cherché à construire des alternatives au système dominant de l'époque : *l'économie sociale plonge ses racines dans le mouvement ouvrier du 19^e siècle et sa résistance à la logique productiviste de la révolution industrielle – l'économie solidaire rassemble quant à elle les organisations dont l'objectif premier est l'utilité sociale et naît dans les années 1970 pour répondre aux nouveaux besoins des populations, touchées notamment par le chômage et l'exclusion sociale.* (extraits du site du Labo de l'ESS)

■ l'ESS est en ce sens un espace qui peut permettre de penser et faire autrement.

Cela fait écho à une préoccupation des acteurs de l'Alimentation Durable, qui ont besoin de favoriser des prises de conscience et des décloisonnements auprès :

- des acteurs agricoles et alimentaires organisés & institutionnalisés,
- des collectivités territoriales, qui, dans leur majorité, n'investissent que partiellement les questions agricoles (foncier et aménagement) et alimentaires (restauration collective).

mais aussi de repenser certaines notions, comme par exemple l'accès à la terre (propriété versus usage) ou le statut des agriculteurs (indépendants versus salariés).

retour au sommaire

Rôle de garde-fou qui permet de conserver des valeurs

Les porteurs de projets interviewés expliquent chercher à concilier/articuler différentes tensions entre la militance et structuration, accessibilité, durabilité et économie du projet... Ils trouvent ainsi dans l'ESS une manière spécifique d'entreprendre, orientée vers des projets d'utilité sociale avant tout. L'économie est replacée dans son contexte, c'est-à-dire comme moyen au service de la société, non comme une fin en soi.

D'autres acteurs plus anciens et s'étant fortement développés évoquent quant à eux le rôle de garde-fous de l'ESS, ses fondements permettent ainsi de conserver ses valeurs fondatrices :

- La faible, voire la non distribution capital / lucrativité,
- La gouvernance collective (1 humain = 1 voix).

Les jardins Nourriciers

Issue d'une initiative citoyenne de quelques habitants de la région de Die, dans la Drôme, l'association les Jardins Nourriciers c'est tout d'abord l'expression d'un engagement :

- l'affirmation qu'il faut (re)penser notre rapport à l'alimentation et aux productions agricoles en (re)déployant une agriculture vivrière de proximité,
- la nécessité d'assumer le fait que nous avons besoin les uns des autres pour vivre mieux, construire et entreprendre ensemble,
- la conviction que nous devons, par des logiques coopératives et solidaires, inventer de nouvelles manières de travailler collectivement et de se partager les fruits de nos efforts,
- l'impératif de faire évoluer nos modes de production agricole pour qu'ils s'inscrivent dans une plus grande harmonie avec nos écosystèmes et nos ressources naturelles, mais aussi pour transmettre à nos enfants une terre plus fertile.

L'association a ainsi développé un système d'échange permettant tout à la fois des transactions monétaires et non monétaires (en points), et des mises à disposition de terre, matériel, plans et préparations naturelles entre adhérents. Ce système a été conçu de manière à garantir, souplesse, pragmatisme et rigueur comptable et permettre tour à tour d'être fournisseur, ouvrier et client au gré de ses besoins, de ses moyens et de sa disponibilité. Sur ce territoire, le débat ne porte plus sur les techniques agroécologiques mais sur les trajectoires de création et développement d'activité (en salariant par exemple des agriculteurs) via la construction d'un outil collectif de production alimentaire créant des passerelles entre agriculteurs et citoyens.

Le Début des Haricots

La SCIC a pour objectif de promouvoir une alimentation durable à l'échelle de l'agglomération nantaise et elle cherche à développer, grâce à un modèle solidaire et économiquement viable, différents projets autour de l'alimentation, dans le sens le plus large du terme : de la terre... à l'assiette. Elle déploie notamment un lieu de rencontre, nommé par Grande Barge, qui accueille un bar, restaurant et épicerie en coopérative, elle organise également la distribution des produits bios et locaux de son réseau de producteurs au travers de MicroMarchés visant l'accessibilité et la solidarité entre les adhérents à travers la mise en place d'une marge raisonnable et d'une cotisation solidaire sur chaque panier.

L'initiative vient d'une structure associative de militants écologie urbaine, l'ESS leur ayant permis de développer un modèle d'entreprise, cherchant à concilier modèle économique et leurs valeurs initiales autour du développement durable : écologie, accessibilité, gouvernance, lien au territoire, transparence, proximité...

Les perspectives d'évolution et les besoins des acteurs de l'Alimentation Durable

2.1 Filières, complexité et alliances : les grandes tendances perçues

Quelles sont les différentes évolutions et perspectives repérées par les acteurs de l'Alimentation Durable interviewés ? Quels sont les points de rencontre avec l'ESS ?

Les acteurs de l'alimentation durable sont au cœur d'évolutions rapides, en réponse à des exigences citoyennes de plus en plus affirmées. Par ailleurs, les ressources dont ils dépendent (subventions publiques, mécénat, dons, bénévolat) s'amenuisent de crise en crise. Pour répondre à une demande forte avec des ressources contraintes, ils sont de plus en plus nombreux à expérimenter des modèles économiques et des modes de gouvernance hybrides, au service de l'impact social et environnemental qu'ils cherchent à générer. Ils sont de plus en plus incités à penser le changement d'échelle de leurs activités, tout en préservant leurs valeurs.



Du circuit court aux projets inter-filières

Point de vue des acteurs

Plusieurs grandes évolutions simultanément présentes sont évoquées :

Un premier mouvement de «**raccourcissement**» :

- des flux (circuits courts, produits locaux...),
- des décisions (rapprochement entre consomm'acteurs et producteurs, émergence de mouvement de consommateurs),
- le tout s'inscrivant sur un territoire, un lieu de vie qui rassemble, un bien commun à gérer / développer & préserver collectivement.

Une seconde étape vers la **construction de filières** de plus en plus territorialisées :

- enjeu de mailler de nouvelles fonctions (transformation / distribution),
- et recréer et développer des outils de transformation.

Une troisième étape actuellement perceptible autour de l'**organisation inter-filières** :

- à l'échelle des territoires : liée à la nécessité pour les outils de transformation ou logistique d'atteindre une taille critique pour assurer leur viabilité,
- et au niveau des parcelles agricoles : avec la recherche de valorisation des différentes productions issues de la rotation des cultures (avec par exemple, pour Pain et Partage, le constat que la blé représente 20% production et que des débouchés sont à chercher pour le reste des cultures : soja, luzerne, pois chiche, lentilles... et ce pour stabiliser la filière).

Point de vue de la Fondation

En réponse aux différentes reconnections recherchées par les citoyens (géographique, économique, politique, cognitive, sociale), une économie alimentaire de proximité se redéveloppe dans les territoires, notamment pour approvisionner les villes en produits frais locaux et de qualité. Bien qu'elle engage peu aujourd'hui les grandes filières, cette reconfiguration semble constituer un mouvement de fond voué à se développer. Mais proximité n'est pas synonyme de durabilité. L'ESS apporte des outils et des modes d'action nouveaux permettant de renforcer la durabilité socio-économique des filières locales, en offrant des expériences réussies en matière d'inclusion et d'insertion ou encore de gouvernance partagés et de mutualisation des outils économiques (notamment en matière de transformation et de logistique). Ces avancées permettent de concevoir les équipements comme des biens communs au service des acteurs du territoire, gérés collectivement par et pour ceux-ci. Ce sont de nouvelles alliances entre acteurs locaux qui s'incarnent dans une économie visant la durabilité. Ces modèles socio-économiques innovants sont des opportunités pour concevoir des filières locales durables contribuant pleinement à la transition agricole et alimentaire.



retour au
sommaire

Ces grandes tendances correspondent à une évolution en cours des modèles économiques sous-tendant les systèmes alimentaires. Si elles constituent une tendance de fond encouragée par les politiques publiques, elles s'intègrent à d'autres évolutions plus ou moins rapides, notamment l'écologisation des modes de production, la diversification du profil des exploitants agricoles (installations collectives et hors-cadre notamment) et de la typologie des exploitations avec une recherche accrue d'autonomie, le développement de l'agriculture urbaine, la diversification des modèles de circuits alimentaires courts et de proximité, la mobilisation croissante des citoyens-consommateurs dont les attentes en termes de durabilité sont de plus en plus affirmées, ou encore l'évolution des pratiques alimentaires.

ATIS – Association Territoire et Innovation Sociale

Ce catalyseur d'innovation sociale accompagne l'émergence et le développement des entreprises sociales sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine : sont ciblés les projets à fort impact social, économiquement pérennes, et créateurs d'emplois.

L'association porte et rassemble plusieurs dispositifs du type la Fabrique à Initiatives, un incubateur, le DLA régional (en co-portage), la démarche start up de territoire. Elle est structure relais de la Fondation « La France S'engage »...

En 2020, l'appel à candidature lancé pour sélectionner cinq projets en Gironde à incuber porte notamment sur la thématique de l'Alimentation Durable, dans un contexte dans lequel :

- l'association est sollicitée par de nombreux projets concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, les nouvelles modalités de distribution (vrac, amap, supermarchés coopératifs...) et plus récemment les outils de transformation (légumerie, conserverie) et logistique avec des plates-formes de massification des flux,
- elle intervient peu sur les activités de production (couveuse agricole, accès au foncier, commercialisation circuits courts...) qui sont accompagnées par des acteurs ressources plus spécialisés tels que la Chambre Agriculture, Réseau Bio, ...et se questionne sur les modalités de construire un accompagnement croisant approches agricoles et dynamiques de l'ESS,
- Les sollicitations proviennent des collectivités territoriales, d'acteurs spécialisés (type MIN ou réseau lutte contre gaspillage alimentaire) et quelques demandes plus citoyennes,
- Deux grands types de projets accompagnés émergent :
 - Les projets de transformation, qui nécessitent des investissements importants, avec des investisseurs privés qui peuvent être frileux sur des modèles ESS type SCIC, peu connus et donc peu rassurants,
 - À l'inverse, des projets plus citoyens qui peuvent quant à eux connaître des difficultés pour appréhender et construire leur modèle économique, et investir la question de la commercialisation.



La complexité grandissante des projets

À mesure que le sujet Alimentation Durable « mûrit » et que les acteurs du secteur acquièrent de l'expérience, on assiste à l'émergence d'exigences à la fois nouvelles et cumulatives, le Labo de l'ESS pointant par exemple l'émergence du triptyque « alimentation / santé et environnement » couplée aux questions de justice sociale... et qui provoque un mouvement général de complexification des projets au sens positif du terme (cf. la pensée complexe d'Edgar Morin), d'approche systémique et intégrée...

Agri Court

Agri Court est une association qui vise à rassembler toutes les parties prenantes de la distribution (producteurs, professionnels de la restauration, citoyens) ainsi que les collectivités pour mettre en place des solutions d'approvisionnement adaptées aux contraintes de chacun. Implantée dans le Pôle BIO de l'ECOSITE Val de Drôme, elle a pour mission de :

- proposer des solutions pour s'approvisionner localement : fournir des produits de qualité et de caractère à un prix juste pour les producteurs et les consommateurs et rendre ces produits accessibles à tout le territoire,
- permettre l'échange entre consommateurs et producteurs : développer le lien social et encourager le dialogue, privilégier les exploitations à taille humaine, orientées ou désireuses de s'orienter vers les circuits courts,
- promouvoir le développement d'une agriculture durable : inciter les producteurs à aller vers des pratiques agricoles certifiées, notamment l'Agriculture Biologique.

La structure revendique plusieurs rôles :

- être un défricheur et apporter la preuve que c'est possible, avec une démonstration successive par étape : approvisionnement bio, puis local, puis équitable...
- acteur éminemment économique, elle se revendique pour autant comme outil au service du territoire et de l'intérêt général.



Les alliances avec les acteurs traditionnels de l'alimentation

Un des enjeux pointés par plusieurs acteurs est le rapprochement avec le monde économique «classique» :

- Terre de Liens évoque ainsi sa stratégie de constituer à ses côtés un pool entreprises militantes,
- d'autres évoquent un grand absent, à savoir la grande distribution, de rares collaborations ayant pu être observées avec cet acteur clef et ambivalent, car faisant à la fois partie des problèmes et des futures solutions.

À souligner que ce thème «rapprochement avec les entreprises classiques» est l'un des thèmes récurrents qui traverse l'ESS.

2.2

Les besoins de compétences, de temps et de collaborations privées / publiques

Quels sont les besoins d'appui des porteurs de projets pour soutenir le développement des initiatives menées dans l'Alimentation Durable ? et quelle sont les réponses déjà offertes ou accessibles, notamment par le secteur de l'ESS ?



Acquérir une grande diversité de compétences

Compte-tenu de la relative jeunesse de la thématique Alimentation Durable et de la complexité repérée des projets (multi-activité, pluri-acteurs, visant une diversité de publics, développant des approches transversales...), il n'est guère étonnant que le premier besoin qui émerge – premier car commun aux différents acteurs qu'ils soient porteurs de projets, accompagnateurs, financeurs – concerne l'accès et l'acquisition d'une diversité de connaissances et compétences.

En plus des «classiques» compétences nécessaires à tout porteur de projet dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux, RH... est évoquée la nécessité d'accéder à des compétences / voire qualification en matière sanitaire, logistique, de gestion de projets collectifs... couplée à la nécessité d'une réelle connaissance de l'organisation du monde agricole, qui ne se laisse pas approcher facilement, notamment par des «non-issus» de ses rangs.

Est pointée dans le même temps une difficulté dans l'offre actuelle de formation qui ne permet pas de constituer des groupes de **formation** accueillant les différentes parties prenantes, qu'ils soient bénévoles, salariés privés, fonctionnaires publics, prestataires... les financements étant organisés par grandes catégories (FDVA - Fonds Développement pour la Vie associative - pour les bénévoles, CNFPT - Centre Nationale de la Fondation Publique Territoriale - pour les collectivités territoriales, OPCO - Opérateurs de Compétences - regroupés par branches professionnelles pour les salariés privés...).

La nécessité de proposer une diversité de réponses est alors clairement soulignée et plusieurs propositions fusent :

- des formations permettant d'accueillir différents acteurs et statuts réunis autour des projets Alimentation Durable, sur des thématiques particulièrement soulignées : faire et décider ensemble (sociocratie, modèles coopératifs, associations collégiales...), des modèles économiques collectifs (et notamment identification des valeurs et partage), d'autres évoquent l'intérêt d'être formé sur le changement de posture (devenir dirigeant, être développeur),
- des collaborations avec la recherche.

Les fermes de Figeac évoquent l'intérêt de démarches prospectives permettant de rassembler sur un même territoire divers acteurs et construire une vision stratégique commune.

D'autres évoquent l'intérêt des recherches-actions dès lors qu'elles permettent de croiser savoirs académiques et savoirs empiriques.

- des dispositifs d'échange et apprentissage entre pairs sont évoqués tel que le dispositif TSF - Transfert de Savoirs Faire, développé par l'Avise,
- enfin, l'évolution des propositions d'accompagnement pourrait être envisagés, avec la constitution de pool d'accompagnateurs permettant de croiser les expertises comme évoqué par ATIS (ESS, agricole, sanitaire, logistique...) et les savoirs (consultant / conseillers, acteurs terrains, chercheurs...).



retour au
sommaire

Fab' LIM : le Labo des territoires Alimentaires Méditerranéens

Pôle associatif de recherche-action-innovation dont l'objet est de faire émerger et porter des projets partenariaux, en Occitanie et territoires Méditerranéens, en faveur :

- d'une agriculture de territoire, respectueuse des écosystèmes et résiliente,
- d'une démocratie alimentaire pour des systèmes alimentaires durables et inclusifs,
- d'une coopération économique entre les acteurs des filières de proximité.

L'offre de formation proposée par ce labo est révélatrice des besoins des porteurs de projets et accompagnateurs du secteur de l'agriculture et alimentation durable :

- des formations qui portent sur la construction d'un modèle économique collectif et les questions de répartition de la valeur entre les parties prenantes
- des apports et mise en pratique sur le « comment faire ensemble » : dynamique de groupe, sociocratie, apprendre à décider ensemble...
- des formations plus classiques d'ingénierie de projet, avec un accent sur la mise en réseau et le décloisonnement des approches et acteurs

Fab'Lim coordonne par ailleurs une recherche action (2019-2022) portant sur l'évolution des compétences des acteurs des systèmes alimentaires territorialisés : repérage des compétences en tension (techniques cœur de métier et transversales à tout projet) dans 4 filières alimentaires de territoire en céréales, construction de réponses adaptées : formations-actions, procédures, transferts de savoirs et savoir-faire, annuaires d'expertises, supports pédagogiques en ligne...



Avisé et le dispositif de Transfert de Savoir-Faire

Un dispositif de professionnalisation de pair à pair visant à permettre à un dirigeant d'une structure d'utilité sociale (appelé «bénéficiaire») de bénéficier d'un partage d'expérience et d'un transfert de compétences par un autre dirigeant expérimenté (appelé «personne ressource»).

Exemple récent issu des promotions French Impact :

EN SAVOIR PLUS

ATIS

L'incubateur régional évoque ainsi des pratiques de partenariats qu'elle a expérimenté pour certains champs (culture avec l'IDDAC, Véolia sur l'eau) lui permettant de déployer un dispositif d'accompagnement complet, croisant approche sectorielle et dynamiques entrepreneuriales des projets ESS.

Sur le volet alimentation durable, l'incubateur constate le besoin d'apporter aux porteurs des projets des réponses spécifiques aux domaines agricoles, sur les normes sanitaires pour les projets de transformation, sur des questions logistiques pour les activités de distribution.

Les Anges Gardins

Association pour l'insertion, l'éducation permanente, le développement de nouvelles pratiques sociales et d'activités liées à l'alimentation, les Anges Gardins :

- favorisent l'accès aux savoir-faire de base en matière d'autoproduction vivrière et culinaire : Manuel du jardinier / du cuisinier sans moyens, formation d'Ambassadeurs du jardinage et du bien vivre alimentaire, ateliers de consommation responsable expérimentaux... Dans ce cadre, l'association participe à transférer vers d'autres opérateurs et d'autres territoires les outils mis en place et les savoir-faire,
- créent de nouvelles opportunités d'activités (sous forme d'atelier d'insertion) pour des personnes sans emploi dans les domaines du maraîchage, du conditionnement et de la livraison de fruits et légumes locaux certifiés en agriculture biologique, produits à destination des particuliers et de la Restauration Hors Domicile,
- programment des chantiers participatifs visant l'appropriation d'une conscience sociale par l'action : « je fais, je retiens » : permaculture, agroforesterie, lombricompostage, apiculture...

L'organisme cherche à renouveler les contours de l'éducation populaire, en inventant et testant des modalités et expériences favorisant les apprentissages et l'acquisition de connaissances . L'ambassade du bien vivre alimentaire héberge les principales ressources sous formes de manuels et de fiches produites pour faciliter l'accès au jardinage simplifié et aux techniques de cuisine diversifiée et équilibrée. Elle rassemble aussi tous les ambassadeurs du jardinage et du bien-vivre alimentaire formés pour accompagner l'auto production culinaire et vivrière. Les ambassadeurs disposent de ressources et d'espaces de travail propres à leur communauté. Il faut suivre une session de transmission de savoir des ambassadeurs pour y accéder.



Investir simultanément temps long et temps court

Malgré la grande diversité des projets Alimentation Durable étudiés et interviewés, de grandes similitudes apparaissent et de nombreux besoins spécifiques à ces projets ont ainsi pu être identifiés :

Constats	Besoins
<p>Des projets complexes nécessitant une ingénierie importante pendant la phase de conception, et connaissant une montée en charge longue, avec un moment délicat pour les « projets adolescents »</p> <p>Qu'est-ce qu'être un projet adolescent ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir entre 4-6 ans • être encore trop petit pour avoir atteint une taille critique, répartir les coûts, être reconnu et soutenu sur leur territoire, • mais déjà « trop » gros et « trop » ancien pour pouvoir bénéficier des aides au démarrage 	<p>Des besoins de soutien à ce temps ingénierie / R&D « sociale », pilotage stratégique, non-peu soutenus par les financements actuels</p> <p>et une attention particulière (une cible ?) pour les projets adolescents de 4 à 6 ans, en train d'atteindre une taille critique, et ayant de nombreux besoins pour se structurer (besoin trésorerie, conseils juridiques, fiscaux...).</p>
<p>Des projets collectifs, multi-partenaires.</p>	<p>Besoin de temps de coordination / animation pour faire vivre ces collectifs : comment le financer ?</p> <p>Une cible qui pourrait être privilégiée : Les acteurs et actions de coordination sur les territoires, type PTCE, PAT... qui permettent de décloisonner (collaboration entre acteurs publics et privés), regrouper les acteurs (porte d'entrée sur les territoires), mutualiser (partage outils de transformation et logistique)...</p>
<p>De nombreuses sollicitations pour essaimer, dupliquer, alors mêmes que les projets ne sont pas encore stabilisés.</p>	<p>Besoin de capitaliser en marchant, pour permettre la transmission de briques / brides d'expériences.</p>
<p>Un mouvement vers la multiplication et l'imbrication de statuts juridiques (2 associations – 1 association et 1 SCIC – 1 association et 1 SAS...) pour pouvoir héberger diverses activités (et certaines exigences de certification par exemple), pour pouvoir capter différents fonds (subvention ou don type mécénat, investissement et épargne privé...), pour des questions de fiscalités différentes selon les activités menées...</p>	<p>Besoin de conseils très spécifiques pour anticiper la gouvernance entre les différents outils créés (et anticiper le risque de divergence), les impacts en matière de fiscalité et d'accès aux financements, l'organisation possible ou pas des flux entre structures... de nombreux entrepreneurs évoquent des évolutions de statuts juridiques qu'ils ne referaient pas s'ils avaient pu appréhender toutes les conséquences.</p>
<p>Pas les moyens (en temps et en compétences) pour mettre au point un système évaluation multi-critères pertinent, au sens aidant à piloter et valoriser la complexité des projets Alimentation Durable.</p>	<p>Besoin de construire des dispositifs d'évaluation impacts qualitatifs opérationnels, permettant la valorisation des coûts évités...</p>

 retour au sommaire

Food de rue

Incubateur culinaire d'insertion 100% féminin, l'association vise à articuler insertion et Alimentation Durable, autour d'un chantier d'insertion par l'activité économique et d'une coopérative d'activité. Elle a installée la Panaméenne, une halle alimentaire dans le 14^e arrondissement de Paris composée d'une cuisine populaire, une épicerie de produits alimentaire en circuits courts et un primeur. Des femmes sont accompagnées par ailleurs à lancer leur activité de restauration. L'objectif est de créer en France la première franchise solidaire dans le domaine de la cuisine de rue.

Le parcours de Food de Rue est particulièrement illustratif des projets Alimentation Durable : l'association a en effet commencé à diversifier ses activités (transformation produits, commercialisation), puis créer des alliances pour ouvrir la halle et mutualiser la logistique (étude de faisabilité en cours sur une plate-forme logistique collaborative). L'association collabore avec la recherche pour renforcer sa capacité d'ingénierie (travail mené avec SupAgro pour mesurer leurs impacts à 360° et évaluer les synergies et réciprocitys entre alimentation durable et insertion). Elle explique connaître cette délicate phase de projet « adolescent », avec un volume conséquent d'activité nécessitant des appuis en matière de gestion, RH... en ayant une taille insuffisante pour pouvoir absorber ces nouveaux coûts. Une réflexion sur le changement de modèle économique et juridique est en cours, avec la possibilité d'articuler plusieurs statuts (association pour ACI et autre type SCIC pour commercialisation des produits). Enfin, la structure peine à répondre aux nombreuses sollicitations extérieures, n'ayant pas encore de modèle fortement stabilisé.



Renforcer les collaborations privées / publiques

Constats

Les collectivités territoriales deviennent l'un des acteurs majeurs à embarquer dans les projets Alimentation Durable. Et si certaines sont à l'initiative de dynamiques très mobilisatrices sur leur territoire, les acteurs interviewés soulignent que la majorité reste encore en difficulté pour investir les questions agricoles et alimentaires en dehors des outils fonciers et aménagement (scot) et de l'achat pour les cantines scolaires...

D'autres acteurs pointent le risque que le sujet alimentaire soit un effet de mode, considéré comme un nouveau projet parmi d'autres, et donc investit pendant un moment avant que les élus ne décident d'arrêter.



Le CERDD outille et accompagne les acteurs de la région Hauts-de-France vers de nouveaux modèles de société

et les incite à contribuer aux transitions économique, sociale et écologique dans les territoires.

Son action, tournée en priorité vers les décideurs locaux et acteurs relais, se décline dans différents domaines en privilégiant une approche transversale :

- Développement durable et management des transitions
- Nouveaux modèles économiques et changement climatique
- Alimentation durable et santé

EN SAVOIR PLUS

Besoins

Besoin de valoriser des expériences pilotes, évaluer les différents impacts des projets (*faire ses preuves*), asseoir et légitimer le sujet/les initiatives.



Guide publié par Terre de Liens « Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales »

Principalement destiné aux élus et techniciens des collectivités locales, ce document a aussi pour but d'accompagner les citoyens sur le terrain et de les aider à mieux comprendre le rôle des collectivités, leurs moyens d'intervention, et ainsi mieux agir avec elles.

EN SAVOIR PLUS

besoin pour les chargées de missions des collectivités territoriales d'être dans une posture de développeur : comment faire que le sujet s'impose et devienne incontournable ?

besoin d'organiser les croisements entre acteurs, et notamment entre ceux qui ne se rencontrent guère (la grande distribution, les associations d'aides alimentaires, les agriculteurs...) pour susciter des projets d'alliances



Le Rameau : acteur ressource pour développer des partenariats publics-privés

à la fois un observatoire national pour qualifier les enjeux des partenariats, un centre d'expérimentations pour faire émerger de nouveaux modèles et un lieu de réflexions prospectives pour partager et déployer des solutions innovantes à grande échelle.

EN SAVOIR PLUS

Des collectivités peuvent être en difficulté pour appréhender la myriade d'initiatives sur leur territoire

de l'intérêt d'aider à les acteurs et initiatives locales à organiser pour une porte d'entrée « alimentation durable » sur les territoires afin de favoriser leur commune visibilité

2.3 Que retenir à cette étape ?

Thématique émergente, notion polysémique et en évolution, l'Alimentation Durable bouscule les acteurs, les silos constitués et les politiques publiques. Dès lors, il était évident que les acteurs et projets s'inscrivant dans ce champs proviennent et / ou aillent piocher dans la sacoche de l'ESS pour y trouver des outils, des pratiques, des exemples inspirants... et aussi des enjeux partagés et un sens politique commun sur la nécessité de « faire autrement ».

De son côté, les acteurs de l'ESS ont reconnu cette thématique montante et l'ont d'ores et déjà intégrée dans leur spectre de capitalisation et analyse pour s'en nourrir et enrichir leur propre logiciel.

Il est certain que ces échanges et fertilisations croisées vont aller en s'accroissant, tout en s'enrichissant d'autres approches (comme par l'économie de la fonctionnalité, l'économie circulaire, le développement local et sa très saine « obsession » des territoires...).



De nombreux besoins exprimés par les acteurs dans cette étude sont communs aux projets qui allient transversalité, collectifs et approches territoriales : De la difficulté de faire financer les temps d'ingénierie et de montage - comment faire vivre la coordination entre acteurs et quels modèles économiques construire ? De la nécessité de construire des outils d'évaluation appropriables qui ne réduisent pas les richesses produites par les initiatives à des aspects financiers et comptables ?

Et les propositions émises par les acteurs viennent ainsi corroborer des précédentes contributions, comme par exemple la nécessité de financer les temps de coordination entre acteurs, qui était déjà fortement soulignée dans l'expérience des PTCE.

Enfin, cette plongée dans le monde de l'Alimentation Durable met en avant une complexité particulière des projets et initiatives menées : des activités et fonctions ré-emboîtées (de la production à la consommation) avec son lot de normes sanitaires et règlements professionnels à articuler, des chaînes d'acteurs mises en place qui nécessitent de construire la gouvernance collective et de partage des valeurs produites, le croisements des connaissances entrepreneuriales (juridiques, économiques, fiscales, sociales, RH...) avec des savoirs professionnels issus des mondes agricoles, alimentaire, logistique...

De cette complexité ressortent deux besoins qui nous semblent particulièrement prégnants :

- la nécessité d'inventer des modalités d'apprentissages souples, opérationnelles, croisant savoirs théoriques et expertises d'usage et permettant à des collectifs d'acteurs aux statuts divers de vivre ensemble une expérience et construire un savoir collectif,
- le soutien des temps d'animation et coordination entre acteurs, forcément longs pour construire un langage commun, de la confiance, du partage des pouvoirs, et au final des projets de l'Alimentation Durable !

Informations pratiques et ressources à destination des porteurs de projets

Afin de contribuer très concrètement au décloisonnement entre ESS et Alimentation Durable, la Fondation Daniel & Nina Carasso a souhaité qu'un chapitre entier de cette étude soit consacré à des informations pratiques, à destination principalement des porteurs de projets qui la sollicitent.

3.1 Les dispositifs d'accompagnement et financements de l'ESS : auprès de qui s'adresser ?



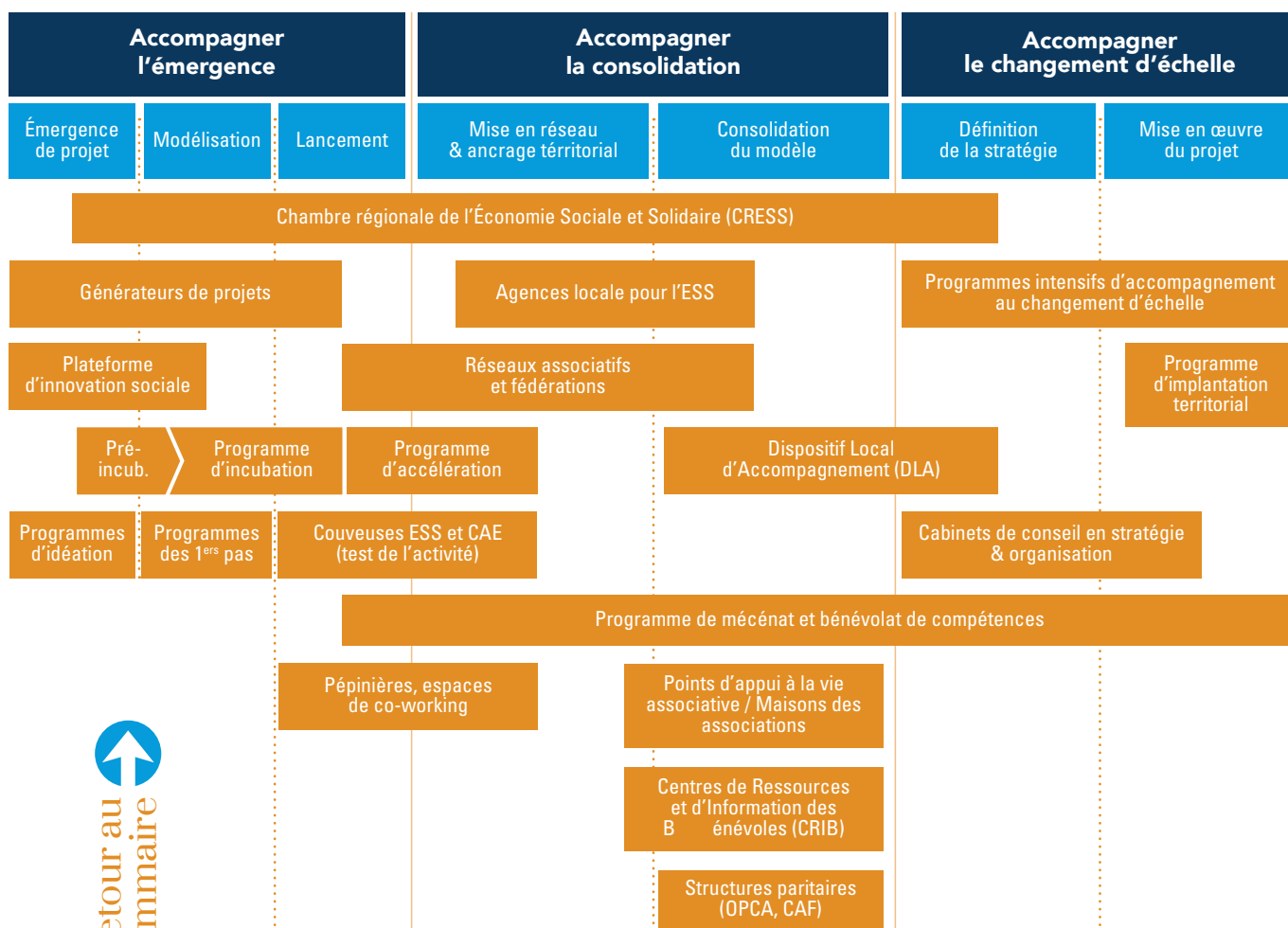
Vision générale de l'existant

Des cartographies des dispositifs d'accompagnement et de financement de l'ESS ont été publiées par l'Avise en 2019 et donnent ainsi un bon aperçu de l'existant :

De l'émergence au changement d'échelle, il existe de nombreux professionnels de l'accompagnement des structures d'utilité sociale. Répondant à une grande variété de besoins de la part des dirigeants et porteurs de projet, ces acteurs visent tous un même objectif : favoriser l'émergence, la consolidation et le développement des structures d'utilité sociale.



Cartographie des dispositifs d'accompagnement de l'émergence au changement d'échelle des entreprises locales



Source : AVISE - Juillet 2019

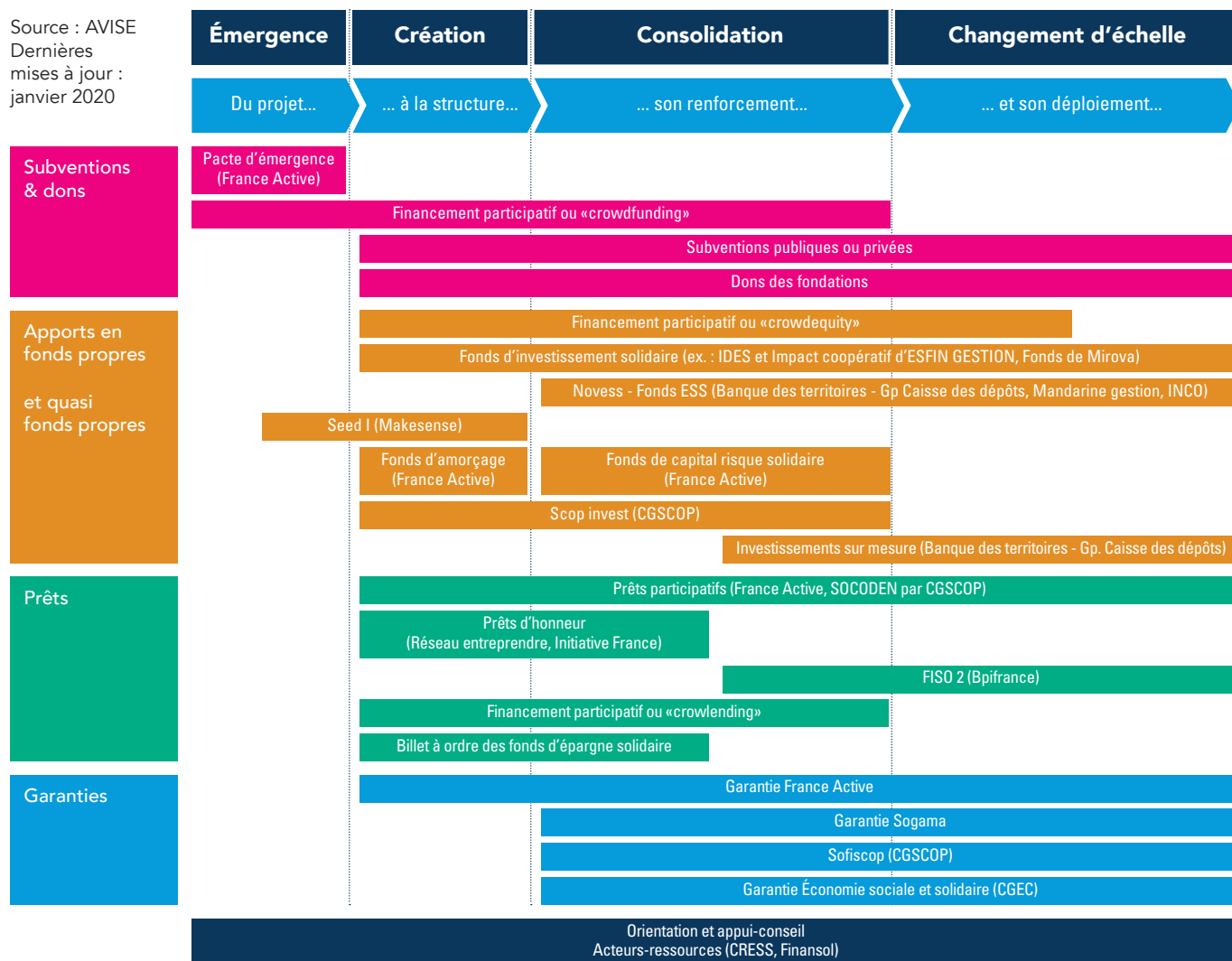
Cette cartographie est une représentation simplifiée et non-exhaustif

Cette cartographie présente les principaux outils de financement mobilisables en fonction de l'étape de développement d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).



Cartographie des principales offres de financement dédiées aux entreprises de l'ESS

Source : AVISE
Dernières mises à jour : janvier 2020



3 portes d'entrée à privilégier : Hub'ESS, CRESS et DLA

Trois portes d'entrées permettent à tout porteur de projets de l'Alimentation Durable de trouver et solliciter un acteur ESS ressource de l'accompagnement, qui pourra alors le guider dans son écosystème territorial et ses particularités, identifier les financeurs qui peuvent être sollicités, comprendre les collectivités territoriales et leurs politiques publiques, repérer des regroupements d'acteurs et initiatives ESS et Alimentation Durable qui comptent localement...

retour au sommaire

Au niveau national

HUB'ESS, le site internet pour trouver le dispositif d'accompagnement adapté à votre projet.



Cliquer sur l'image

Tout cela **en 5 étapes**, soit **5 minutes** de votre temps



Indiquez ce que vous voulez faire

▶ Décrivez votre structure

▶ Précisez votre secteur d'activité

▶ Sélectionnez vos besoins

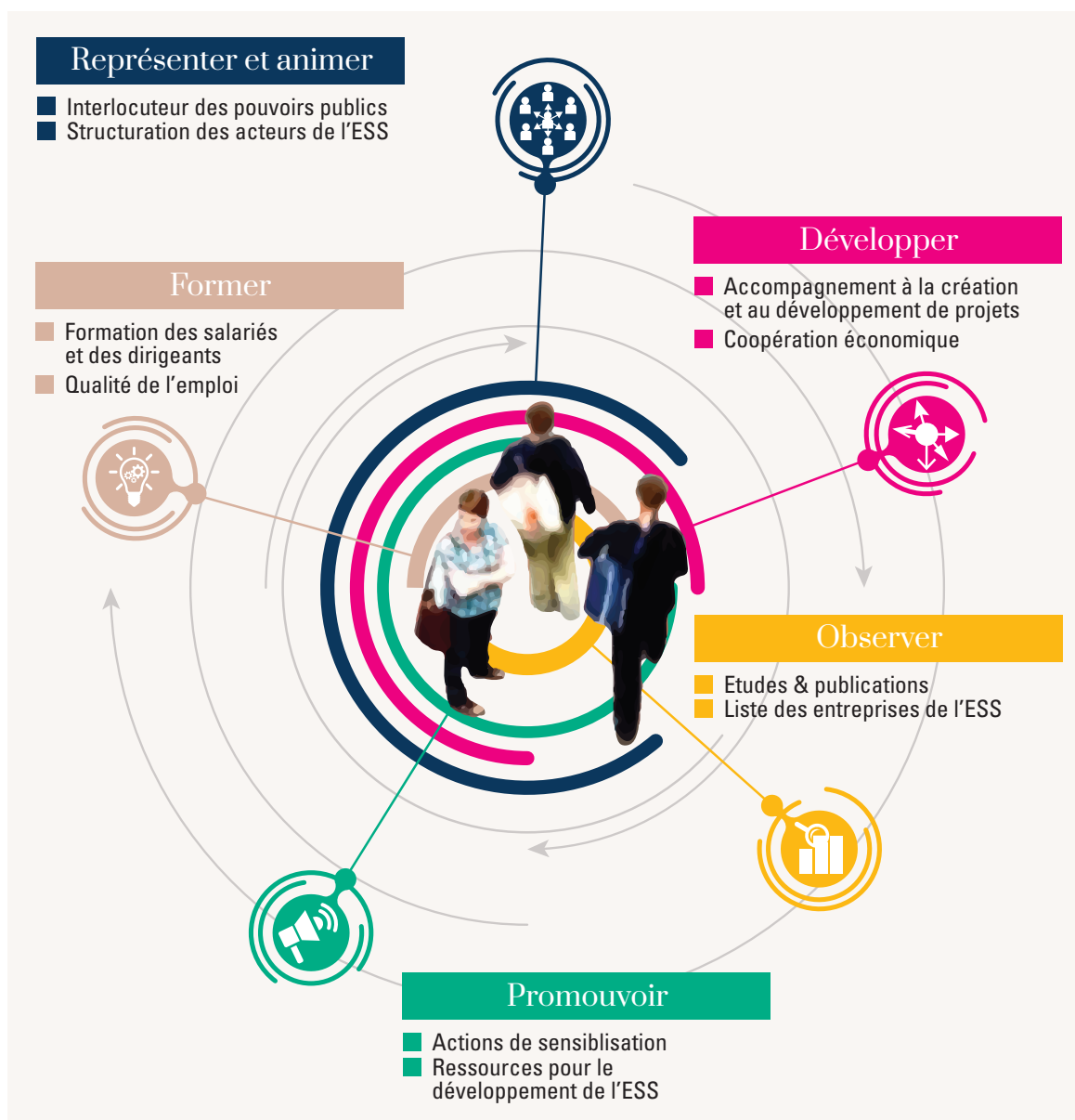
▶ Indiquez où cela va se passer

Au niveau régional

Les CRESS - Chambres régionales de l'ESS

fort de leur mission de visibilité, elles recensent les acteurs d'accompagnement et financement présents sur leur région.

EN SAVOIR PLUS



Source :
cncres.fr/les-cress

Au niveau départemental

Les DLA - Dispositif Local d'Accompagnement

EN SAVOIR PLUS

Source :
info-dla.fr

retour au
↑
sommaire



3.2 L'émergence de nouvelles formes de financement

Focus sur l'investissement à impact social

Afin de diversifier la palette de leurs interventions, accompagner le changement d'échelle des projets, et répondre à des besoins de financement peu / non couverts et identifiés par des acteurs de l'ESS et de l'entrepreneuriat social, de nouvelles réponses sont apportées par des financeurs. Parmi elles, l'**investissement** à impact social (ou *impact investing*), qui est une stratégie d'investissement cherchant à engendrer des synergies entre impact social, environnemental et sociétal d'une part, et retour financier neutre ou positif d'autre part. Ce mouvement émergent et en développement peut ainsi bénéficier aux acteurs de l'ESS et de l'Alimentation Durable. Un aperçu vous est donné dans ce chapitre.

La Fondation Caritas

Fondation reconnue d'utilité publique et abritante, la **Fondation Caritas France** a été créée par le Secours Catholique en 2009 pour compléter ses moyens de **lutter plus efficacement et plus durablement contre les inégalités** et les situations d'exclusion en France et dans le Monde, notamment en permettant aux familles de créer leurs propres fondations (près de 90 fondations abritées). Parallèlement, la Fondation finance des **initiatives de lutte contre la pauvreté en France et dans le Monde** : projets répondant aux besoins essentiels des personnes les plus fragiles, projets innovants, initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire (depuis 2009, plus de 35,5 millions d'euros consacrés au financement de projet).

La fondation a créé depuis 5 ans un fonds d'impact Social, représente en 2018 1,4 millions d'euros engagés en propre et 1 million d'euros au titre des fondations sous égide. Dirigées par une Charte d'Investissement, les participations concernent ainsi la microfinance (43% des fonds investis), l'insertion (36%) et le logement social (21%).

Notre logique d'investisseur patient nous amène à privilégier des durées d'investissement comprises entre 5 et 10 ans, en vue de cumuler un retour financier (équilibre ou légère rentabilité) et surtout un retour social, lequel est prioritaire. Ces investissements concernent principalement de l'aide au développement pour des projets en phase de répliation ou de démultiplication.


retour au
sommaire



LE RÉSEAU DES
BOULANGERIES SOLIDAIRES



L'équipe de Biogroupe



Production
de Poulehouse



Fondation sous l'égide de la Fondation de France

Investir au service du bien commun

Le secteur agro-alimentaire est en pleine mutation, accélérée par la crise, portée par une société de plus en plus exigeante et responsable. Sur l'ensemble du système alimentaire, de la graine au compost, des entrepreneurs inventent une nouvelle économie, sociale, solidaire, respectueuse des écosystèmes et des hommes. Parallèlement de nombreux acteurs de la société civile, au service de l'intérêt général, développent des activités marchandes pour pérenniser leurs activités et diminuer leurs dépendances aux subventions. La Fondation accompagne et renforce ces nouveaux acteurs économiques depuis 2018, en investissant dans des entreprises implantées en France et en Espagne et au service de l'alimentation et de l'agriculture durable. Nous avons ainsi créé, avec notre partenaire Quadia, le fond d'investissement à impact **FDNC-Sustainable Food Systems** doté de 5 millions d'euros, et accompagné la croissance de jeunes entreprises telles que **Bou'sol, Biogroupe, PouleHouse** et bien d'autres. Réalisé selon des règles fidèles à notre mission philanthropique, l'investissement est un outil permettant de renforcer les acteurs de la transition mettant en place des modèles économiques hybrides au service de leur impact social. Nous avons pour ambition d'accélérer, à notre échelle, la transition agroécologique du secteur marchand, de démontrer qu'investir dans cette transition est rentable, au service du bien commun et plus résilient face aux crises multiples que nous traversons et traverserons à l'avenir.

EN SAVOIR PLUS

Trois modèles d'investissement social

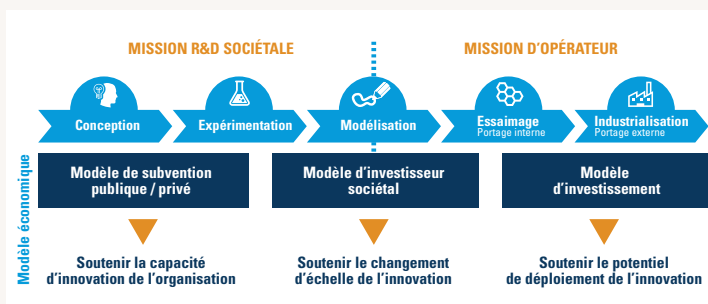
La diversification des modalités d'intervention a été modélisée notamment par le Rameau, qui accompagne un groupe d'investisseurs sociétaux depuis 2017 sous l'impulsion de la Caisse des Dépôts, pour mener collectivement une réflexion et des actions pour accompagner le changement d'échelle de l'innovation sociétale.



L'investissement sociétal en Action : Le Rameau 2018

Le RAMEAU a pour vocation d'éclairer les décideurs sur la dynamique de co-construction, et d'aider les organisations à se saisir de l'opportunité de ces nouvelles alliances.

Créé en 2006 sous statut associatif d'intérêt général, ce laboratoire de recherche appliquée est radicalement innovant par l'atypicité de sa démarche qui part de la réalité de terrain pour comprendre et modéliser les mouvements émergents. Les travaux de recherche du Rameau ont permis de mettre en évidence trois modèles d'investissement qui permettent de soutenir les projets d'innovation, chacun intervenant à un moment spécifique du processus d'innovation associative



La Fondation Crédit Coopératif

Créée en 1984, la Fondation agit à la fois aux avant-postes et dans le sillage de la banque qui l'a fondée, en soutenant des femmes et des hommes qui font l'Économie Sociale et Solidaire pour une société plus juste, plus humaine et plus écologique dans un monde en transition.

Les nouveaux axes définis pour le programme d'action 2018 - 2022 visent à agir pour une ESS encore plus forte, plus agile et plus efficace au travers de trois leviers :

L'EXPLORATION : en soutenant la Recherche et les Prospectives en ESS, pour produire et partager de la connaissance,

L'INSPIRATION : en encourageant les initiatives ESS innovantes ancrées dans les territoires via un appel à projets annuel et l'attribution de Prix locaux, régionaux et nationaux (une soixantaine par an).

LA TRANSFORMATION : en nouant des partenariats avec différents secteurs de l'ESS qui expérimentent, essaient et font réseaux, en facilitant leurs coopérations et en soutenant de bonnes pratiques ouvertes à tous (soutien à la création d'outils, de méthodologies, analyses, évaluation et capitalisation, essaimage, en open source partageables et partagées).

Quels liens entre mécénat et intérêt général ?

Savoir si un projet peut être financé par une fondation peut s'avérer dans certains cas difficile à analyser. Pierre angulaire du système du mécénat en France, l'intérêt général est en effet défini par l'administration fiscale par une doctrine de critères cumulatifs, qui s'avère aujourd'hui limitée / mal adaptée pour apprécier les multiples innovations et nouvelles activités qui ont émergées grâce à l'inventivité des porteurs de projets.

Le sujet est compliqué par le fait qu'il est intimement lié à des questions fiscales, donnant lieu ainsi à des débats entre des acteurs défendant leurs spécificités et d'autres au contraire souhaitant faire évoluer le périmètre de cette zone de déductibilité fiscale. La référence omnipotente à la concurrence renvoie à une vision restrictive de l'économie dans laquelle des projets coopératifs et ou solidaires, relevant de l'ESS ont bien entendu du mal à trouver leur place. Et enfin, l'Union Européenne développe une autre conception de l'intérêt général, ce qui finit par brouiller encore plus cette notion.

Au final, pour environ 80% des projets Alimentation Durable reçus par la Fondation Daniel & Nina Carasso, le cadre actuel permet de facilement trancher quant à leur éligibilité au mécénat. C'est pour environ 20% que la question est plus épineuse et fait l'objet d'approfondissement et discussion, notamment avec la Fondation de France sous laquelle la Fondation Daniel & Nina Carasso est abritée. De l'intérêt de connaître alors pour un porteur de projet les tenants et aboutissants de cette discussion pour décider en toute connaissance de postuler ou non auprès de la Fondation Daniel & Nina Carasso et pouvoir auquel cas fournir données et arguments permettant de trancher au mieux cette question.

Trois questions à Virginie Ballif, responsable du service juridique à la Fondation de France

Comment la Fondation de France apprécie-t-elle l'éligibilité des projets au mécénat ?

Cette question s'interprète dans un contexte légal et réglementaire qui mixte deux approches différentes :

- une approche fiscale, avec l'article 200 du Code Général des Impôts et la doctrine administrative fiscale qui définit l'intérêt général et donc l'éligibilité au mécénat. La Fondation de France fait son analyse à partir de cette approche,
- une approche légale : la loi de 2014 sur l'ESS a en effet permis de définir l'utilité sociale, qui vise à permettre aux structures labellisées ESUS d'accéder à des fonds spécifique (épargne salariale) qui exclue le mécénat.

Ces deux cadres se chevauchent mais ne recouvrent pas la même chose, ce qui peut créer une certaine confusion.

Quels sont les débats actuels sur la notion d'intérêt général ?

C'est une notion qui a été stabilisée à la fin des années 90, dans un contexte dans lequel le secteur associatif et à but non lucratif et le secteur économique étaient relativement distincts car le premier ne pratiquait pas / peu d'activités payantes. Ainsi, il y avait d'un côté le monde associatif, peu économique et quasi-automatiquement relevant de l'intérêt général et de l'autre le monde des entreprises, sous-entendu lucratives et assujetties aux impôts commerciaux.

Aujourd'hui le débat vise à tenir compte des évolutions notamment reconnues par la loi sur l'ESS :

- comment reconnaître que des activités économiques puissent aussi servir l'intérêt général et bénéficier de soutien financier au titre du mécénat ?
- sans pour autant être privé d'une imposition fiscale, pour ne pas entraîner une distorsion de concurrence ?

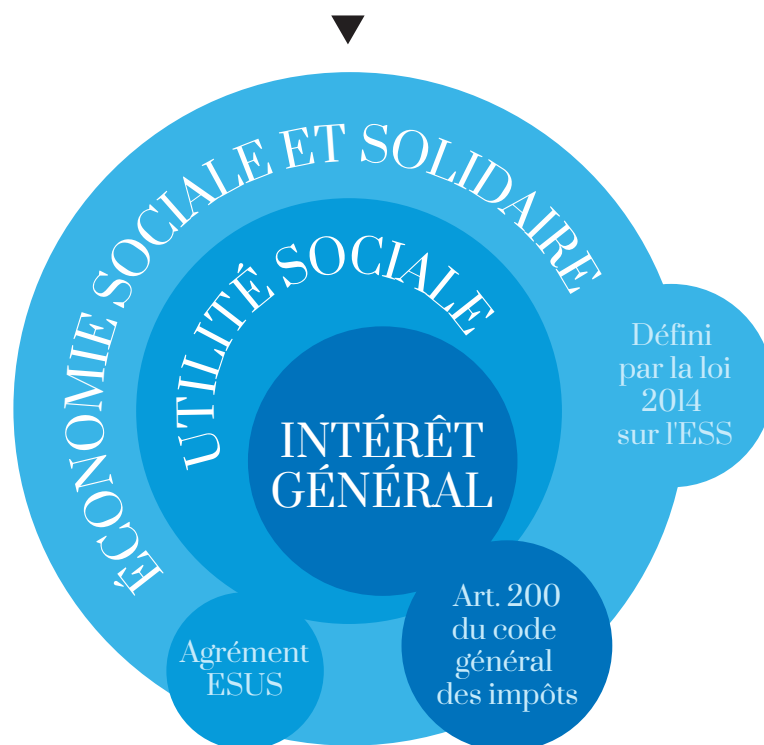
Une des pistes seraient peut-être d'analyser sous un autre prisme le critère de la lucrativité.

Un conseil à donner aux porteurs de projet ?

Faire attention aux modèles de structure juridique et statuts choisis pour développer un projet / une activité. S'il y a volonté / enjeux de bénéficier de fonds du mécénat, il faut s'assurer de pouvoir répondre aux critères énoncés ci-après. On a vu récemment de nombreuses structures changer de statuts (par exemple des associations se transformant en coopératives, en SAS...) et s'apercevoir à posteriori de leur non-éligibilité au mécénat.

Ce qu'il faut retenir :

- sont éligibles au mécénat les organismes d'intérêt général, dont une partie de l'activité est conduite en France,
- la structure qui dépose un projet à une fondation - ou à l'inverse une fondation qui souhaite soutenir un projet - peut être amenée à vérifier que le projet et la structure remplissent les critères caractérisant l'intérêt général, une possibilité étant de solliciter un rescrit fiscal mécénat à l'administration fiscale en étant accompagné pour argumenter aux mieux son éligibilité,
- c'est parce que l'intérêt général est reconnu que la déductibilité des dons est accordée (l'état renonçant à percevoir des impôts), que ces dons proviennent de particuliers ou entreprises, et soient donnés en direct ou via un outil de collecte type fondation,
- **être une structure ou développer un projet s'inscrivant résolument dans l'ESS, ou être reconnu d'utilité sociale, ne suffit pas à être reconnu comme relevant de l'intérêt général.**



Comment savoir si un projet peut être financé ?

Pour être reconnu d'intérêt général ET recevoir des dons (donc être financé par une fondation), une structure et / ou le projet qu'elle déploie doivent réunir plusieurs conditions.

Plusieurs questions sont à se poser et ce dans l'ordre suivant et selon la réponse, on s'arrête ou on passe à la question suivante :

1	<p>L'activité principale de l'organisme relève-t-elle des domaines suivants ?</p>	<p>OUI passer à la question suivante ▼</p>	<p>NON l'organisme n'est pas reconnu d'intérêt général</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ philanthropique, culturel, éducatif, scientifique, social, familial, humanitaire, sportif, ou culturel, ■ mise en valeur du patrimoine artistique, ■ défense de l'environnement naturel, ■ diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises, ■ présentation au public de spectacles, ■ enseignement supérieur ou artistique public ou privé, ■ financement d'une entreprise de presse, financement électoral.
2	<p>La structure fonctionne-t-elle au profit d'un cercle restreint ?</p>	<p>NON passer à la question suivante ▼</p>	<p>OUI l'organisme n'est pas reconnu d'intérêt général</p>	<p>Pour être reconnu d'intérêt général, les intérêts et l'activité de l'association doivent pouvoir profiter à tous, sans aucun critère de distinction (sexe, profession, appartenance à un groupe...).</p> <p>Attention à ne pas confondre la notion de cercle restreint avec celle de services proposés aux adhérents : si n'importe quel individu peut adhérer pour devenir membre, ce qui exclut le fonctionnement au profit d'un cercle restreint, en revanche seuls les adhérents peuvent profiter des prestations.</p>
3	<p>La gestion de l'organisme est-elle désintéressée ?</p>	<p>OUI passer à la question suivante ▼</p>	<p>NON l'organisme n'est pas reconnu d'intérêt général</p>	<p>Définition de la gestion désintéressée : l'organisme est géré et administré à titre bénévole par des personnes qui n'ont aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation.</p> <p>Il ne procède à aucune distribution directe ou indirecte sous quelque forme que ce soit.</p> <p>Les membres de l'organisme et leurs ayants-droit ne peuvent pas être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif.</p>
4	<p>L'activité / le projet entre-t-il en concurrence avec le secteur commercial sur le territoire ?</p>	<p>OUI passer à la question suivante ▼</p>	<p>NON l'organisme est exonéré et reconnu d'intérêt général</p>	<p>Il s'agit de délimiter le territoire d'intervention / d'influence de l'organisme ou du projet développé et d'analyser les acteurs en présence et leurs modalités de fonctionnement (cf. la question suivante).</p>
5	<p>L'organisme exerce-t-il son activité dans des conditions similaires à celles de la / des entreprises concurrentes ?</p>	<p>OUI Il est imposable et n'est alors pas reconnu d'intérêt général</p>	<p>NON il est exonéré et reconnu d'intérêt général</p>	<p>Règle des 4 P</p> <p>Produit : en quoi le produit proposé par l'organisme est-il différent que la concurrence ? permet-il de satisfaire un besoin peu ou non satisfait sur le marché ?</p> <p>Public : comment les actions si elles sont payantes peuvent toucher, être réalisées principalement au profit de personnes justifiant l'octroi d'avantages particuliers au vu de leur situation économique et sociale (personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, etc.);</p> <p>Prix : quels sont les efforts faits par l'organisme pour faciliter l'accès du public, notamment par un prix inférieur à celui du marché ?</p> <p>Publicité : le recours à des pratiques commerciales en termes de communication peut-être un indice de lucrativité.</p>

Le schéma présenté ici est simplifié et permet une première lecture pour comprendre le raisonnement appliqué et ses tenants et aboutissements. De nombreux articles et discussion sont publiés, ne pas hésiter à les consulter pour enrichir cette approche.

D'autres éléments peuvent entrer en effet en jeu, comme par exemple le fait que la structure n'exerce pas d'activité lucrative prépondérante. Se rappeler enfin que plusieurs de ces notions font l'objet actuel de débats, propositions d'évolutions... mais pour autant constituent aujourd'hui le cadre actuel de référence.

La Fondation Daniel & Nina Carasso - dans le sillage de la Fondation de France - cherche à appliquer de la manière la plus adaptée possible ce cadre aux projets qu'elle reçoit, et va notamment chercher à regarder l'ensemble des critères pour apprécier la pertinence de soutenir ou pas un projet.

3.4

Pour aller plus loin : outils, sites, newsletters, analyses repérés

Loin d'être exhaustive, vous trouverez dans cette liste divers documents, analyses et outils pratiques « rencontrés » notamment au cours de cette étude, qui peuvent aider porteur de projets, collectivités territoriales et autres acteurs à se saisir du domaine de l'Alimentation Durable, prendre du recul, s'outiller :



Site de l'AVISE

Dossier thématique Alimentation Durable

EN SAVOIR PLUS

par exemple :

- des analyses du contexte européen et français, se repérer parmi les acteurs clefs,
- de nombreuses fiches expériences sur des projets,
- des guides thématiques tels que « coopératives et agriculture bio : le pari gagnant », « Scic et plateformes de distribution de produits bio », « approvisionnement local et de qualité en restauration collective »,
- son centre ressource de l'ESS.

L'Avisé publie le catalogue 2020 de son Centre de ressources sur l'ESS : des dossiers thématiques et sectoriels, des guides méthodologiques pour passer à l'action, des cartographies pour repérer acteurs et dispositifs, des études de cas pour favoriser l'essaimage, des études pour sensibiliser et outiller les acteurs publics et privés...



Site du CERDD

Parcours thématique Alimentation Durable : lieu ressource qui rassemble des analyses, vidéos, guides, fiches exemples... publié par le CERDD mais pas que !

EN SAVOIR PLUS

par exemple :

- Etude de territoire « Repères : pour une Alimentation Durable en Nord Pas-de-Calais » de 2014,
- Rapport final de l'étude IUFN-MEDDE « Mesurer l'impact des approches territoriales de l'alimentation »,
- guide du CERDD « comment construire le modèle économique d'un projet d'alimentation ? »,
- Étude « La vie Happy - Changer les comportements pour changer le monde »,
- guide « vers la résilience alimentaire ».



Site du Labo de l'ESS

Thème « agriculture et Alimentation Durable »

EN SAVOIR PLUS

- de nombreuses initiatives inspirantes recensées,
- une démarche de prospective ESS « alimentation et agriculture durable : les clefs pour réussir »,
- une étude-action parue en 2020 croisant précarité alimentaire et alimentation de qualité.

EN SAVOIR PLUS



Site de la Fondation Carasso

Partie ressources

LA TRANSITION EN ACTIONS

- publication des actes des « Rencontres de l'alimentation durable »,
- carnets Carasso : la transition en action - les systèmes alimentaires territorialisés,
- guide méthode « comment évaluer l'impact d'un projet alimentaire ? ».

EN SAVOIR PLUS

retour au
sommaire

Des démarches menées par des acteurs spécifiques / leurs outils :



Le Réseau CIVAM

- Diversification agricole : le guide juridique pour ceux qui ne rentrent pas dans les cases.

EN SAVOIR PLUS

- Les livrables du projet Accessible Réseau CIVAM : Dossier Transrural et film « la part des autres » (13 et 20 €).

EN SAVOIR PLUS

- Les livrables produits par les projets « gouvernance alimentaire locale » soutenus par l'appel à projets « mobilisation collective pour le dév. rural » 2018-2021 du Réseau Rural Français :

EN SAVOIR PLUS

et au delà de l'alimentation durable :



Les centres de ressources du Rameau :

EN SAVOIR PLUS

Afin d'aider les organisations dans leur démarche d'engagement et d'alliances, Le RAMEAU met à disposition le fruit de ses travaux. Ces derniers sont accessibles sur des centres de ressources numériques sous forme de publications, de résultats d'étude, de retour d'expériences, de méthodes et outils en fonction des besoins identifiés de chacun des acteurs.

Parmi les thèmes abordés et pour vous donner envie :

- les alliances innovantes,
- l'innovation sociétale,
- l'hybridation des modèles.



Pour en savoir plus sur l'économie de la fonctionnalité :

Le panorama national et pistes d'action pour l'économie de la fonctionnalité
ADEME fév. 2020

Cliquer sur l'image



Terre de Lien

- Un outil web simple, ludique et gratuit, vous permet d'évaluer pour un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement, ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés à d'éventuels changements de mode de production agricole et / ou de régimes alimentaires.

EN SAVOIR PLUS

- Le centre de ressources avec un entrée alimentation.

EN SAVOIR PLUS

retour au
↑
sommaire

Le développement de l'ESS en France correspond à un virage majeur dans l'économie. Très innovante, l'ESS développe des outils et des approches permettant de concevoir des modèles économiques au service de la mission sociale, la lucrativité devenant un moyen et non une fin. Elle s'impose progressivement comme un secteur dynamique et un fer de lance pour de nouveaux modes d'action. Les entrepreneurs sociaux sont à compter aux rangs des acteurs du changement qui oeuvrent pour une transition forte, notamment dans les systèmes agricoles et alimentaires.

Si des initiatives inspirantes peuvent être identifiées dans les secteurs agricoles et alimentaires, permettant notamment d'encourager l'insertion, de développer les circuits courts et de proximité, de faciliter l'installation et l'accès au foncier, de développer l'économie circulaire ou encore de concevoir des modèles viables d'accès à une alimentation de qualité pour tous, le dialogue et le partage des expériences et des outils reste peu structuré et ponctuel avec ceux qui œuvrent de longue date à une meilleure durabilité des systèmes alimentaires. Il y a encore beaucoup à faire en ce sens, de nombreuses pistes existent pour renforcer ces alliances naissantes.

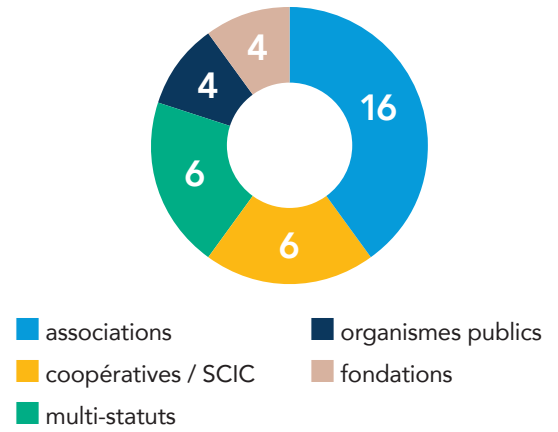
Face à l'ampleur des défis auxquels les systèmes alimentaires et la société dans son ensemble font face aujourd'hui - fractures sociales et vulnérabilités accrues, effondrement de la biodiversité, dérèglements climatiques, inégalités croissantes et enjeux de santé notamment - encourager la rencontre des mondes de l'ESS et de l'alimentation durable semble une voie prometteuse. L'économie du « monde d'après » devra être profondément solidaire et permettre de dégager des ressources permettant de financer un changement des pratiques agricoles et des modes de consommation - une restructuration des systèmes alimentaires pour respecter les écosystèmes et les limites planétaires, en régénérant les ressources naturelles et les liens sociaux, tout en fournissant des gisements d'emplois importants. La tâche est immense, mais les solutions existent aujourd'hui, incarnées par une multitude de projets d'une richesse humaine et sociale phénoménale. Les outils développés dans le champ de l'ESS constituent une opportunité pour favoriser l'essaimage des solutions que nous devons mettre en oeuvre aujourd'hui à grande échelle. L'ESS constitue ainsi un allié naturel de la transition agroécologique et alimentaire, un potentiel dont la réalisation dépendra de la force des coopérations entre différents mondes partageant des valeurs communes.

Modestement, ce rapport vise à faciliter ces coopérations et ces évolutions, en mettant en partage des questionnements, les besoins, les références et les ressources qui sont apparus utiles aux personnes qui y ont contribué. Nous avons souhaité en faire un jalon sur un chemin collectif qu'il est urgent de parcourir.

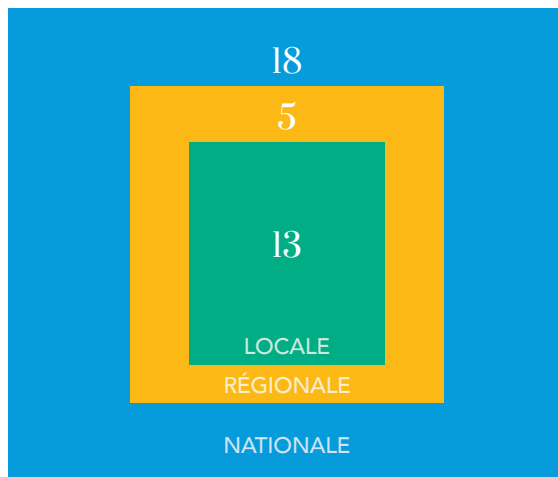
Type d'acteurs



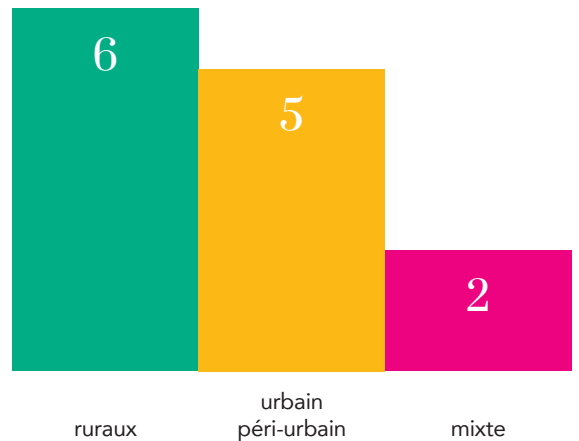
Statuts juridiques



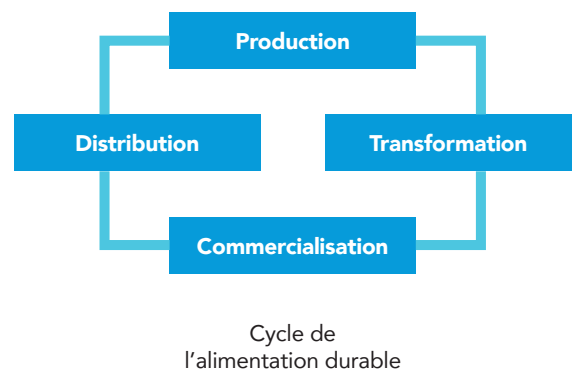
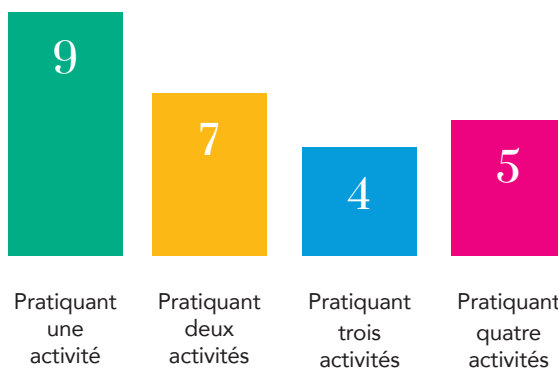
Échelle d'intervention



Type des territoires locaux



Pluriactivité des projets



Mille mercis aux acteurs sollicités qui ont tous répondu présents, ont consacré du temps à nous répondre et sont allés au-delà de nos questionnements pour enrichir cette étude.

Liste des acteurs interviewés

Labo ESS	Think tank national ESS	Dominique PICARD, bénévole chargée thématique AD
Fondation Crédit Coopératif	Financier privé dédié ESS	Christophe VERNIER, délégué général
Fondation de France	Financier privé multi causes - Hébergeur	Virginie BALLIF, service juridique Laëtitia BERTHOLET, Fondations ESS et environnement
Fondation Caritas	Financier et hébergeur, action sociale	Pierre COLMANT, trésorier
Réseau CIVAM	Tête de réseau nationale des CIVAM - accompagne les initiatives agriculture durable et soutien du développement des territoires ruraux	Mélanie THÉODORE
Réseau Rural Français	Réseau lié au Feader / PAC qui contribue aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux et aux politiques utiles à leur développement	Patricia ANDRIOT, au bureau de la coordination du DD à la DGPE
Terre de Liens	Tête de réseau nationale du mouvement achat terres agricoles pour les louer à des paysans développant une agriculture bio et paysanne	Vincent JANNOT, directeur des partenariats
ATIS	Fabrique régionale ESS sur Bordeaux - détection des besoins non-couverts et accompagnement de projets	Annabelle TALLET, chargée de mission
CERDD	Centre de ressource du développement durable des Haut-de-France	Marie Decima, chargée de mission biodiversité et Alimentation Durable
FAB'LIM	Projets de recherche participative sur la relocalisation et la durabilité des filières agricoles et alimentaires	Juliette PERES, fondatrice
Les Anges Gardins	Jardin - restaurant de Cocagne, centre éducation permanente en lien avec plateforme production et distribution produits bio et solidaires	Dominique HAYS, fondateur
Bou'Sol	Réseau et centre ingénierie et développement boulangeries solidaires Pain et Partage	Benjamin BOREL, cofondateurs
Plateforme Agri Court	Plateforme logistique qui organise le flux d'approvisionnement entre agriculteurs locaux et restauration collective en Drôme Ardèche	Florent DALMASSO, directeur
La Panaméenne Food de Rue	Incubateur culinaire d'insertion 100% féminin (ACI) et comptoir de cuisine populaire et alimentation durable à Paris dans le 14 ^e	Gauthier HAUCHART, fondateur
La terre en partage	Lieu de vie, de formation et développant des activités agricoles ouvert aux demandeurs d'asile à Mazet	Clémence SKIERKOWSKI, fondatrice
Le début des haricots	Restaurant, bar, épicerie à Nantes et micromarchés	François Poisbeau, salarié fondateur
Les jardins nourriciers	Création d'une agriculture vivrière de proximité, coopérative et écologique	Pierre Julien COURNIL, fondateur
Les fermes de Figeac	Coopérative agricole devenant coopérative de territoire	Dominique OLIVIER, directeur

Liste des structures étudiées

AVISE	Agence ingénierie nationale pour développer l'ESS
RTES	Réseau national des collectivités territoriales pour une Économie Solidaire
Insitut JB GODIN	Institut régional de recherche et transfert pratiques sociales et solidaires
Fondation Charles Léopold Mayer	Financier privé - transition sociale et écologique
INPACT	Réseau national pour une Agriculture Durable Citoyenne et Territoriale
APCA	Réseau national des chambres consulaires des professionnels agricole
FNSEA	Syndicat agricole
Confédération paysanne	Syndicat agricole
Réseau Jardin Cocagne	Tête de réseau nationale des jardins de Cocagne
C'est qui le patron	Marque consommateurs de produits sains et responsables
GRAP	Groupe régional alimentaire de proximité : services à ses membres et accompagne des projets
Baluchon	Service de restauration traiteur à partir de produits frais et locaux, comptoirs restauration dans les quartiers politique de la ville & incubateur
Bio d'ici	Plateforme de producteurs et transformateurs de distribution vers restauration collective et commerciale
Le Bol	Pôle de coopération pour l'alimentation regroupant une trentaine d'organisations autour de Lyon
La Louve	Supermarché coopératif à Paris
Réseau VRAC	Vers un réseau d'achat commun : groupements d'achats de produits bio dans les quartiers politique de la ville
TETRIS	Pôle d'appui à la transition écologique territoriale pour la recherche et l'innovation sociale - tiers lieu accompagne et héberge des projets au Pays de Grasse
Vitamine T	Groupe insertion environnement, services, alimentation Nord-Pas-de-Calais

ÉTUDE RÉALISÉE PAR :

Florence Bardot

Consultante
ESS & développement local
06 64 46 98 06
florence.bardot2@gmail.com

Eric Joly / synellipse.com
Graphisme



**la maison
de l'initiative**
entreprendre en commun



CaTaSSo
Daniel&Nina
Fondation sous l'égide de la Fondation de France

Co-rédacteur
Clément Cheissoux
Responsable programme
Alimentation Durable France



ALIMENTATION DURABLE
& ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Les liaisons fertiles

© NOVEMBRE 2020